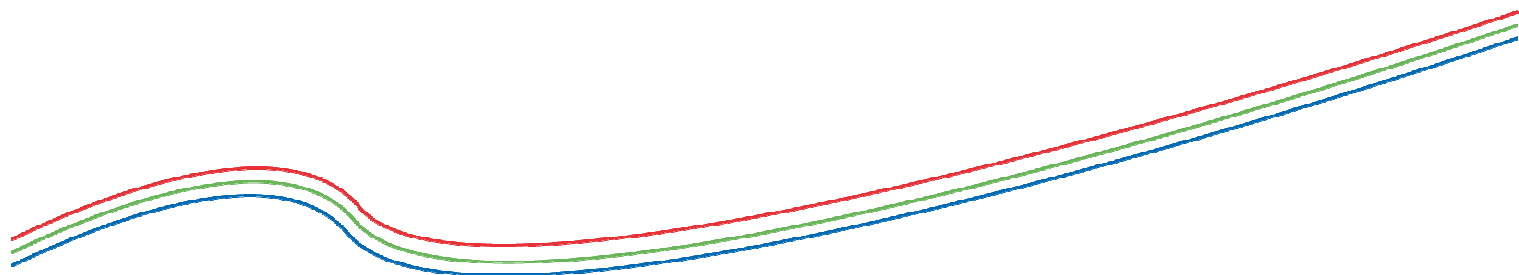




Plate-forme santé précarité

20 novembre 2018

« Logement, santé, précarité,
réfléchissons-y ensemble »



Ce document fait référence à la journée d'échanges de la Plate-forme « Santé et Précarité » organisée le 20 novembre 2018 à Havré et intitulée : « Logement, santé, précarité, réfléchissons-y ensemble ».

L'objectif de cette rencontre était de réunir les membres de la Plate-forme afin d'échanger sur la thématique, de découvrir quelques outils et de partager des expériences.

Les temps de pause ont permis aux participants de consulter divers outils sélectionnés en collaboration avec les CLPS de Mons-Soignies, du Hainaut Occidental et de Charleroi. (Documents en annexe)

Enfin, un temps d'échange en atelier a contribué à poursuivre la réflexion. Ce document vous permet de revenir sur les moments clés de cette journée.



Principales interventions de la journée :

- Mot de bienvenue par Madame Bérengère LENS - Département Milieux de vie et Territoires - OSH
- Introduction par Monsieur Michel DEMARTEAU - Directeur en Chef – OSH
- Retour sur les évaluations de la plate-forme du 16 novembre 2017 / Déroulement de la journée par Madame Bérengère LENS – Département Milieux de vie et Territoires - OSH
- « Logement et santé : des droits indissociables » par Monsieur Nicolas BERNARD - Professeur - Université Saint-Louis
- Présentation générale des tables documentaires et outils par Mesdames Christelle DECOBECQ - CLPS du Hainaut Occidental, Elise de MUNCK - CLPS de Charleroi, Fany DHAUWE - CLPS de Mons-Soignies, et Gwladys VAILLANT - Département Milieux de vie et Territoires - OSH
- Saynètes 1 & 2 - « Un p'tit coin de parapluie » par le Théâtre du Copion de Baudour
- Etat des lieux en chiffres du logement en Hainaut par Paul BERRA - Département Ressources – OSH
- La Plateforme intersectorielle du sud de l'Entre Sambre et Meuse par Madame Isabelle DOSSOGNE et Monsieur Philippe MOUYART - CLPS Namur et CLPS Charleroi
- Saynètes 3 & 4 - « Un p'tit coin de parapluie » par le Théâtre du Copion de Baudour
- Tables d'échanges à partir de présentations d'actions, d'expériences et d'outils par le CPAS de Péruwelz, Espace Environnement, le PCS de Colfontaine, l'Inter PCS de la Botte du Hainaut, le Théâtre du Copion, le PCS de Saint-Ghislain, le CPAS et le PCS de Ath
- Mot de la fin par Madame Karine DE JONGHE - Directrice Département Milieux de vie et Territoires – OSH



1. Introduction

Monsieur Michel DEMARTEAU, Directeur en Chef, Observatoire de la santé du Hainaut



« Je tiens tout d'abord à vous remercier de votre présence au nom de la Province et de tous mes collègues, en particulier ceux qui ont préparé cette rencontre annuelle de la plate-forme Santé et Précarité.

Je remercie bien sûr nos intervenants qui vont faire de cette journée non seulement un moment de réflexions, mais aussi un moment d'émotions.

Mon rôle est aussi d'introduire le sujet du jour.

Pourquoi associer Logement, Santé et Précarité ?

Sur le lien entre la santé et la précarité, cela me semble ne plus devoir être expliqué.

Votre participation à cette plateforme en atteste.

C'est aussi un lien souvent répété à l'Observatoire de la santé du Hainaut puisque nous avons fait de la contribution à la réduction des inégalités sociales de santé un engagement central de notre travail qui se traduit par les données que nous collectons et mettons à votre disposition, par les projets que nous accompagnons partout dans la province, par les outils d'informations ou d'animations que nous créons ou encore par les plaidoyers que nous menons ou auxquels nous nous associons.

Mais pourquoi y associer la question du logement ?

Parce que le logement occupe une place importante dans nos vies à divers titres, parce que nos situations de vie plus ou moins précaires vont limiter ou faciliter nos choix en matière de logement et que tout au long de nos vies, ces choix de logement vont avoir une influence majeure sur notre santé et celles de nos proches.

Pour présenter brièvement l'influence du logement sur nos vies et nos santé et la complexité du sujet, je voudrais simplement l'aborder de trois points de vue : le bâtiment, le logement et l'habitat. Trois noms différents qui présentent les différentes facettes d'une approche transversale et intersectorielle du logement, qui croisent cadres de vie, modes de vie et conditions d'existence.

Le bâtiment

Le bâtiment est l'enveloppe matérielle du logement. C'est l'abri qu'il apporte et qui est une condition essentielle, primaire de la santé. L'abri qui protège de la pluie, du vent, du froid ... L'absence d'abri ou un abri insalubre influence directement l'espérance de vie.

Mais indirectement, la qualité du bâtiment joue sur d'autres paramètres: par exemple les coûts à l'achat ou à la location et à l'entretien ainsi que la part relative de ces coûts dans le budget. Cette part relative joue ensuite sur les autres choix en matière de santé, d'éducation, de culture ...

Une partie de la problématique du logement passe par une politique du bâtiment : rénovation, construction du logement social, etc.

Le logement

Le bâtiment qui devient logement, c'est une enveloppe matérielle qui devient un lieu de vie avec tout ce que cela contient comme modes de vie, comme habitudes, comme représentations mentales et sociales.

Pour illustrer ces modes de vie qui ont une influence sur notre santé, il suffit de penser aux différents lieux de vie et moments de vie dans le logement : le repas et la cuisine, le sommeil et la chambre à coucher, l'hygiène et la salle de bains, les loisirs, les jeux, l'étude, parfois le travail et les espaces qui y sont ou non destinés.

La gestion des moments et des espaces pour tous les besoins de la vie vont avoir un impact majeur sur nos différents besoins physiques, mentaux et sociaux et donc sur la santé au quotidien.

Comment le logement, comme espace de vie, va-t-il s'adapter aux différents besoins, aux différents âges de ceux qui l'occupent. Le bâtiment va-t-il modeler nos modes de vie ou s'y adapter et comment.

La qualité du logement, fonction de la précarité, va influencer les modes de vie possibles, mais pas seulement, les ressources humaines et matérielles disponibles pour l'équipement et la gestion du temps et de l'espace vont aussi jouer un rôle.

Une autre partie de la problématique du logement passe par cette analyse du vécu et des politiques à mettre en œuvre pour accompagner les citoyens au domicile.

L'habitat

Troisième et dernière facette, le bâtiment dans son cadre de vie devient un habitat. L'enveloppe se situe dans un quartier, sur un territoire.

Ce lieu de vie va aussi mobiliser de multiples politiques et influencer la santé des habitants.

Il y a la question de la proximité des services : santé, culture, loisirs. L'importance cruciale par exemple des espaces verts publics de proximité en milieu urbain.

Il y a la question de la disponibilité et de la proximité de l'emploi.

Il y a la question de la qualité environnementale et sociale du quartier : bruit, pollution, sécurité, cohésion sociale qui appellent les politiques d'aménagement du territoire, des politiques de mixité et de cohésion sociale.

Il n'y a pas de politique de logement sans politique de l'habitat.

Conclusion

Nous pensons donc qu'une politique de réduction des inégalités sociales de santé passe par une politique du logement qui tienne compte non seulement de l'accessibilité et de la qualité du bâtiment, mais aussi de son vécu comme logement et de sa localisation comme habitat.

La Province n'a aucune compétences légales en matière ni de bâtiment, ni de logement, ni d'habitat, mais elle nous semble au moins légitime à poser les enjeux et à proposer aux différents acteurs locaux d'interagir et de mettre en place des actions intégrées au bénéfice des citoyens.

Si cette journée vous ouvre ces perspectives voire ces envies d'interagir et de collaborer, nous aurons atteint notre but.

Bon travail »

2. « Logement et santé : des droits indissociables »

Monsieur Nicolas Bernard, professeur à l'Université Saint-Louis



Cette intervention explore les interconnexions entre le droit au logement et le droit à la santé, à la fois d'un point de vue juridique et philosophique. Ces interconnexions sont multiples, la principale concerne le « mauvais » logement en tant que facteur d'aggravation des problèmes de santé. Des problèmes qui vont s'accroître ou qui vont être suscités par ce « mauvais » logement.

Ces problèmes de santé sont divers : de l'asthme dû à l'humidité ; le saturnisme provoqué par des tuyaux de plomb ; une intoxication au monoxyde de carbone en raison d'un chauffe-eau défectueux ; des

problèmes respiratoires résultant de la pollution intérieure due à la qualité des matériaux ou encore, une mauvaise isolation acoustique du logement, générant un sentiment d'oppression physique conséquent. Enfin, un loyer trop élevé obligera à rogner sur le chauffage, alors qu'un logement mal chauffé entraînera des problèmes de santé très importants.

Le « mauvais » logement devient alors source de « mauvaise » santé. Dans certains cas, un « mauvais » logement est aussi ce qui dissuadera son habitant de faire appel à des soins. Un sentiment de honte quant à l'état de son logement entraînera le refus de voir un médecin y pénétrer.

Cette problématique s'exacerbe pour les personnes sans-abri. Si ces derniers sont bien évidemment la cible de problèmes liés aux grands froids (rhume, grippe, infection respiratoire, ...), ils rencontrent aussi des problèmes tout aussi spécifiques à leurs conditions de vie dans la grande précarité, qui ne sont pas exclusivement liées au froid, loin de là.

On voit que la santé tourne autour de la notion de salubrité du logement. Etymologiquement, le mot salubre a la même racine que le mot sain. Il y a un lien tout à fait évident entre les deux. Le Conseil d'Etat, l'instance suprême en matière de juridiction administrative, dit officiellement : *l'habitation insalubre est celle dont l'occupation risque de provoquer des maladies contagieuses ou d'en favoriser la propagation ; celle qui est un foyer d'infection ou ne répondant plus à ce qui est considéré comme le strict minimum en matière d'hygiène. Un logement qui non seulement menace la santé d'éventuels occupants mais aussi la santé publique en général ».*

Voilà brossé de manière empirique le facteur logement dans l'apparition de problème de santé.

Cette intervention va reposer sur deux temps :

- Tout d'abord, sur le plan juridique, quelles sont, dans les textes de loi, les différentes interrelations entre la santé et le logement ;
- Ensuite, les interactions entre la santé mentale et le droit.

Deux angles qui semblent opportun d'aborder aujourd'hui.

Le 1^{er} temps de l'exposé, la thématique juridique

Le droit a une vraie valeur performative, il est un levier de changement de société. Connaître ses droits, se reconnaître en tant que porteur de droits est la première étape pour atteindre ce changement.

Au **niveau international**, tout d'abord.

Les conventions internationales proclament toutes le droit au logement et le droit à la santé. Ces textes internationaux peuvent-ils être utilisés au niveau de la justice belge ? Cela peut varier d'une convention à l'autre. Deux cas de figure sont envisageables :

- Soit la convention dit elle-même qu'elle a un effet direct ;
- Soit on considère qu'elle peut être utilisée si la norme est précise, autosuffisante et ne requiert pas d'arrêté d'exécution. Dans ce deuxième cas, des débats juridiques peuvent s'engager.

Quatre textes importants peuvent être dégagés.

- **La Convention universelle des droits de l'homme (1948)**

Cette convention proclame l'obligation d'assurer un niveau de vie suffisant à l'individu pour sa santé, son bien-être et ceux de sa famille. Un bien-être général qui passe notamment par le droit au logement. Logement et santé sont enclavés dans le même article. Ici, ce sont les besoins de l'individu qui sont considérés mais également ceux de sa famille dans un lien de causalité : on assure à la personne le respect de ses droits pour qu'elle puisse en faire bénéficier sa famille, par effet de propagation. La protection de la vie familiale devient un principe lié au droit du logement. C'est ce qu'on retrouve également dans la convention européenne des droits de l'homme. Toutefois, dans ce cas, le droit au respect de la vie privée et familiale peut ici être limité par le principe de protection de la santé. Par exemple, lorsqu'un immeuble présente un problème de salubrité grave, l'autorité publique peut se permettre de pénétrer dans le dit logement au détriment du respect du droit de la vie privée. Dans ce cas, un droit limite l'autre.

- **Le Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966)**

Ce pacte s'inscrit dans le cadre des droits de l'homme de la 2^{ème} génération : on demande à l'Etat d'intervenir pour créer les conditions matérielles pour assurer l'exercice de ces différents droits. L'Etat doit être partie prenante.

En ce qui concerne la santé, tout individu doit pouvoir jouir du meilleur état de santé physique et mentale. On note ici l'apparition de la notion de santé mentale. Pour assurer cet état de santé, l'individu doit bénéficier d'un niveau de vie suffisant, en ce compris un logement.

On introduit par ailleurs une idée de progressivité : ces droits visent à l'amélioration constante des conditions de vie. Les efforts doivent être constants pour placer le curseur le plus loin possible. S'en suit également une exigence de cliquet : si l'objectif est la progression, cela implique qu'aucun retour en arrière n'est envisageable.

Pour ce qui est de la santé, on vise le meilleur état possible car on tiendra compte des spécificités de l'individu (logique relativiste) ; pour le logement, on se placera dans une logique universaliste où il s'agit de garantir un niveau suffisant pour tous. Initialement, le droit au logement répondait aussi à une logique relativiste (en fonction des revenus de l'individu par exemple) mais cette vision a été abandonnée. On est ainsi passé d'une volonté d'un logement adéquat – en fonction de certaines caractéristiques individuelles – à un logement décent – au-delà des conditions de vie des individus.

Ce pacte pose également la double nature du droit collectif et individuel. Il s'agit de préserver la santé de l'individu mais aussi la santé publique. Il en est de même au niveau du logement, il s'agira également de préserver le droit individuel mais aussi public. Par exemple, un locataire social occupant un logement devenu trop grand pour sa composition familiale empêche une famille de bénéficier d'un logement de taille adaptée. Une tension naît entre intérêt individuel et intérêt collectif.

En lien avec la progressivité, tant en matière de santé que de logement, ce principe demande également à ce que l'on suive les progrès techniques. Ainsi, si les normes de salubrité sont désormais plus strictes, c'est que l'art de bâtir a connu des progrès très importants. Depuis 2005, des normes liées à la santé apparaissent dans les normes de salubrité.

- **Charte sociale européenne**

Cette charte réunit le droit à la santé et le droit au logement et réclame l'exercice effectif du droit, la déclaration d'intention d'un Etat n'est plus suffisante. Des critères sont dictés pour mesurer l'effectivité d'un droit.

Cette charte défend également l'idée que les personnes âgées puissent demeurer chez elles tout en bénéficiant de soins adaptés. Pour cela, il importe que l'Etat offre des aides liées à l'adaptabilité du logement. L'âge et l'état de santé qui en découle ne doivent pas entraver le droit au logement, que ce soit dans le respect de l'autonomie, du choix de résidence ou le sentiment de sécurité (dont celui de pouvoir se projeter à long terme).

Enfin, cette charte prévoit l'indivisibilité entre les droits ; par exemple, comment assurer le droit à la vie privée d'une personne sans-abri alors que son droit au logement n'est pas assuré. Les droits sont inscrits dans un rapport d'interconnexion étroit. Tous les droits sont importants et forment un tout.

- **Charte des droits fondamentaux européenne**

Le droit à la santé et le droit au logement sont inscrits dans l'article 1^{er} qui promeut le droit à la dignité humaine. C'est ce droit à la dignité humaine qui prédomine et implique de fait le droit au logement et le droit à la santé. Pour assurer cette dignité humaine, un minimum de droits catégoriels doivent être assurés. On voit apparaître un « noyau dur » de droits à assurer. Ce droit à la dignité humaine rejette l'idée de conditionnalité de ces droits. La dignité humaine est inconditionnelle et il ne revient pas à l'individu de prouver qu'il en est digne.

Au niveau du **droit interne**, ensuite.

L'article 23 de la constitution belge prévoit le droit au logement et le droit à la santé. Ces deux droits sont liés de manière automatique. Plusieurs centaines de décisions de justice découlent de cet article ; par exemple, le refus d'une expulsion en raison de l'état de santé d'une personne.

Le 2^{ème} temps, la santé mentale et le droit

Trois raisons établissent un lien entre logement et santé mentale :

- De nombreuses études montrent que le manque d'éclairage naturel, l'exiguïté d'un lieu sont autant d'aspects qui peuvent créer un sentiment d'oppression mentale ;
- Vivre sous la menace, par exemple d'une expulsion, met en place un environnement anxigène ;
- Vivre dans un quartier disqualifié peut nuire à l'estime de soi.

Dans ce dernier cas, les problèmes de voisinage sont centraux. Par exemple, une personne souffrant d'un problème de santé mentale peut être source de nuisance pour son quartier. Le bailleur se doit alors d'intervenir et il peut s'en suivre une expulsion. Dans ce type de situation, les juges se doivent d'appliquer un triple filtre :

- (1) exiger que les faits soient établis de manière certaine. Ne pas se baser sur des rumeurs mais sur des faits précis ;
- (2) s'assurer que la personne puisse être considérée comme responsable de ses actes ;
- (3) rappeler la mission sociale du bailleur public : il a pour rôle de permettre l'accès au logement des plus vulnérables.

Enfin, en termes de santé mentale, signalons également le syndrome de Diogène où les personnes cherchent à se retirer du monde extérieur et accumulent dans leur logement

nombre d'objets. La santé mentale se dégrade parallèlement à l'état du logement. Dans ce cas, l'autorité publique – Région wallonne mais aussi Bourgmestre – peuvent investir ce logement pour garantir le bien-être de la personne contre son gré.

En conclusion, si le logement est un facteur qui peut aggraver l'état de santé d'un individu, il peut également être une ressource. Des initiatives sont à souligner :

Les logements encadrés novateurs de l'AVIQ, qui permettent de tester le logement avant d'entrer sur le marché privé traditionnel. Un encadrement permet de vivre cette expérience de logement avant éventuellement de prendre son autonomie vers d'autres formes plus traditionnelles de logement.

Questions et échanges avec la salle :

Question : Vous évoquez la responsabilité de l'Etat mais en matière de logement, c'est qui/quoi l'Etat ? Quel est le rôle de l'Europe en la matière ? Quel est celui des pouvoirs publics ?

Nicolas Bernard : Une première lecture est que l'Europe n'est pas compétente en tant que tel en matière de logement mais peut s'impliquer de manière indirecte, notamment car elle est compétente en matière d'énergie, de TVA (notamment dans le cas de rénovation ou de construction) ou encore de non discrimination, autant de matières qui concernent le logement. Un lobbying auprès de l'Europe est donc bien nécessaire.

Qui est l'Etat ? Les conventions internationales ne le précisent pas. Cela va dépendre de l'Etat considéré. Au niveau de la Belgique, c'est d'abord le pouvoir régional, mais les pouvoirs locaux ont bel et bien un rôle, par exemple par le plan d'ancrage communal. Aucun acteur n'est épargné en la matière.

Q : Qu'en est-il du statut de cohabitant ?

N.B. : C'est une thématique capitale et beaucoup plaident pour l'individuation des droits. Toutefois, il existe déjà tout ce qu'il faut en la matière dans le droit actuel. La loi est bien faite, c'est son application qui pose problème.

Qu'il s'agisse de la législation relative au RIS ou au chômage, la législation est claire. Pour être considéré comme cohabitant, il faut partager le même toit et régler en commun des affaires personnelles.

Le même toit, c'est-à-dire qu'il faut partager un espace signifiant tel que la chambre. Un salon commun n'est pas à considérer comme un espace signifiant. La jurisprudence a montré que les pièces pouvaient se fermer à clé, la cohabitation ne pouvait être reconnue.

Régler en commun des affaires personnelles, cela implique : 1) payer des dépenses significatives à plusieurs. Le loyer ou les charges n'entrent pas en ligne de compte. Sont visées ici les dépenses de santé, d'habillement ou encore de nourriture ; 2) il ne s'agit pas seulement de payer des dépenses ensemble mais bien qu'une mise en commun soit effective ; 3) enfin, il ne s'agit pas que de l'aspect pécuniaire et des tâches communes doivent être réalisées, par exemple des tâches ménagères effectuées ensemble.

Tous ces critères doivent être remplis pour juger du statut de cohabitant. Un arrêt de la Cour de cassation a validé cette interprétation il y a un an. En janvier 2018, cette interprétation a été validée une seconde fois. Même s'il peut sembler lourd d'aller en justice, c'est la seule manière de rétablir quelqu'un dans son droit. Il faut qu'il y ait un maximum d'actions judiciaires pour changer les mentalités.

Q : Quel est le délai d'attente en Belgique pour obtenir un logement public ?

N.B. : Tout va dépendre de l'organisme. Mais, le plus souvent, le délai d'attente est de plusieurs années et va dépendre par exemple du nombre de chambres souhaitées. En Région bruxelloise, le délai d'attente peut être de 10 ans. Au-delà de l'attente, les candidats-locataires doivent patienter dans le marché privé où les loyers sont très onéreux, ce qui les oblige à opérer des arbitrages dans le budget, arbitrages qui se font le plus souvent au détriment de la santé. Le manque de logements sociaux a donc un impact sur la santé de la population. En France, le droit au logement opposable permet, en cas de demande de logement non remplie, d'obliger l'Etat à payer une amende qui alimente un fond destiné à la construction de nouveaux logements publics. En Belgique, sans qu'un tel droit au logement opposable n'existe, des décisions judiciaires peuvent aussi empêcher une expulsion d'un logement s'il est établi que le bailleur n'a pas fait suffisamment d'effort pour trouver une solution de relogement. Enfin, ce temps d'attente peut être raccourci par l'obtention de points de priorité, notamment pour les personnes sans-abri et les personnes en situation de handicap.

3. Spectacle sur l'accès au logement : « Un p'tit coin de parapluie »

Le Théâtre du Copion

Quelques saynètes du spectacle, créé en collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale de la ville de Saint-Ghislain, la Maison Médicale "L'Atlante" de Saint-Ghislain et le Réseau Social Urbain de Mons, ont ponctué la journée.

(Informations au 065/64 35 31)

Le théâtre du Copion a récolté durant des mois des témoignages, des paroles citoyennes auprès de locataires, de groupes de femmes, de services impliqués dans la problématique du logement, en prenant soin d'interroger des personnes de tous âges, de divers milieux: maison d'accueil, médiation de quartier, groupes de paroles, enfants, adolescents, adultes, personnes âgées... Ils ont animé des groupes d'expression, de réflexion, parcouru notre région pour prendre des photos, rencontré des personnes logeant dans des lieux insolites, interrogé des locataires, des propriétaires, des assistants sociaux, des médiateurs, des responsables de logements sociaux... De ce travail est né le spectacle.



Pour nous accompagner en chanson

« Le Parapluie » (Georges Brassens)

*Il pleuvait fort sur la grand-route
Elle cheminait sans parapluie
J'en avais un, volé, sans doute
Le matin même à un ami
Courant alors à sa rescousse
Je lui propose un peu d'abri
En séchant l'eau de sa frimousse
D'un air très doux, elle m'a dit oui*

*Un p'tit coin d'parapluie
Contre un coin d'paradis
Elle avait quelque chose d'un ange
Un p'tit coin d'paradis*

*Contre un coin d'parapluie
Je n'perdais pas au change, pardi*



*Chemin faisant, que ce fut tendre
D'ouïr à deux le chant joli
Que l'eau du ciel faisait entendre
Sur le toit de mon parapluie
J'aurais voulu, comme au déluge
Voir sans arrêt tomber la pluie
Pour la garder, sous mon refuge
Quarante jours, quarante nuits*

*Un p'tit coin d'parapluie
Contre un coin d'paradis
Elle avait quelque chose d'un ange
Un p'tit...*

4. Etat des lieux en chiffres du logement en Hainaut

Paul Berra, Département Ressources de l'Observatoire de la santé du Hainaut

(Powerpoint en annexe)



« L'investissement dans le logement joue un rôle important dans la détermination de la santé tout au long de la vie. Le secteur du logement est essentiel à l'amélioration des conditions de vie et de la situation sociale, aussi bien qu'à la prévention des traumatismes et des maladies, et au maintien de populations épanouies et résilientes. »

OMS « Santé 2020 : Protection sociale, logement et santé », septembre 2016.

5. La Plate-forme intersectorielle du Sud de l'Entre Sambre et Meuse

Isabelle Dossogne du CLPS de Namur et Philippe Mouyart du CLPS de Charleroi

(Powerpoint en annexe)



Une approche des questions de logement en milieu rural :

Contribuer au développement du bien-être et de la qualité de vie des habitants du sud de l'Entre Sambre et Meuse, par une démarche intersectorielle, dans une perspective de cohésion sociale et de développement durable.



6. Quelles actions autour du logement, santé et précarité ?

Tables d'échanges à partir de présentations d'actions, d'expériences et d'outils autour de santé, logement et précarité

Table d'échanges 1 :

Intervenants : **Delphine Descamps & Remy Stéphanie – CPAS d'Ath**



Animateur : Adèle Bracaval - CLPS de La Louvière – Mons

Rapporteur : Thiri Yasmina - Coordinatrice de la maison de l'habitat à Mouscron

Prise de notes : Céline Brison – Observatoire de la santé du Hainaut

Delphine Descamps, coordinatrice du service « Guidance budgétaire » du CPAS de Ath, présente un outil en lien avec le thème de la plateforme.

Dans le cadre du service « Guidance budgétaire », il existe une liste d'attente importante de personnes qui nécessitent un accompagnement en matière de budget. Malheureusement, faute d'effectifs suffisants, les intervenants doivent être créatifs et trouver des solutions pour pouvoir aider les personnes rapidement.

Des ateliers sont mis en place avec les personnes pour pouvoir identifier la source de leurs difficultés financières, percevoir si la personne est réellement motivée pour une guidance ou un accompagnement. Ils permettent de favoriser l'autonomie des personnes. Ces ateliers sont au nombre de 12. La persévérance en termes d'investissement au sein de ces lieux d'échanges est déjà un indicateur majeur pour la pérennité de la démarche.

Au sein des ateliers, les thèmes autour du logement, du budget, du bien-être sont abordés. Les ateliers sont réfléchis pour avoir une dimension ludique et dynamique où l'on

peut recevoir mais aussi transmettre de l'information et se nourrir des expériences de chacun.

C'est dans ce cadre précis, que les intervenants du CPAS ont créé le jeu ; il sera utilisé dans un atelier autour de la thématique du logement.

L'assistante sociale en charge de la guidance budgétaire a dans ses missions, celles propres au PCS et d'autres, propres au CPAS. Cela lui permet d'aborder des thèmes avec les personnes qui sont dans le besoin dans chacun des pôles de son intervention.

Cette dernière s'occupe donc principalement de l'insertion socioprofessionnelle, du logement et du taxi social.

Au départ de ses interventions, l'assistante sociale a d'abord créé des fiches techniques en fonction des thèmes abordés afin de transmettre des informations claires, précises et identiques à chacun. Comme cela apportait une dimension très scolaire à l'accompagnement, l'intervenante a décidé d'amener l'information à ses bénéficiaires de manière plus ludique. Elle a donc créé le jeu autour du logement.

Dans ce jeu sont abordés 5 thématiques :

- ↳ la recherche du logement
- ↳ les procédures administratives
- ↳ les droits et devoirs des locataires
- ↳ les droits et devoirs des propriétaires
- ↳ les divers.

Il s'agit d'un jeu de coopération ; les personnes doivent former des équipes de 3. L'atelier dure en règle générale 3h.

Les participants sont invités à répondre à des questions ouvertes et l'objectif est de reconstruire un puzzle en forme de maison.

Le pion est un véhicule qui circule sur le plateau de jeu, chacun démarre de la case qu'il choisit.

Il y a 5 types de cases sur le plateau :

- ↳ normale
- ↳ chance
- ↳ passer son tour
- ↳ choix
- ↳ troc.

Quand les personnes tombent sur une case « normale », l'équipe qui joue doit répondre à la question ; ensuite, les autres personnes peuvent compléter la réponse, ainsi que les professionnels en troisième lieu.

Dans le travail d'accompagnement en guidance budgétaire, le premier atelier commence par le jeu; ensuite la société immobilière sociale vient faire une présentation lors du second atelier et pour le troisième, la thématique des droits et devoirs des locataires est abordée. Des thèmes comme l'hygiène, les produits d'entretien (réalisation de ses produits d'entretien pas chers,...) seront explorés.

L'objectif de ces trois thèmes est de rendre la personne plus autonome.

Quand les personnes ont suivi plus ou moins 12 séances, elles sont orientées soit vers un accompagnement plus individualisé, soit vers une guidance budgétaire.

Echanges :

Actuellement, au CPAS de Ath, il n'y a plus de liste d'attente pour les guidances budgétaires et les recherches de logement.

Les seniors sont demandeurs d'une guidance budgétaire mais c'est plus compliqué de les impliquer dans les ateliers car ils souffrent de problèmes de mobilité.

Les guidances budgétaires touchent un public très hétérogène puisque les personnes qui sont amenées à faire appel au CPAS peuvent être des salariés comme des personnes bénéficiaires du revenu d'intégration. C'est parfois compliqué lors de la première et seconde séance de participer à ce type d'exercice mais par la suite, cela finit par leur convenir car c'est un moyen de discuter, d'échanger autour d'un sujet qui leur est familier et de trouver des pistes de solution auxquelles ils n'auraient pas forcément pensé. Cela permet aussi de relativiser et de constater qu'ils ne sont pas les seuls à avoir ces difficultés.

Les groupes sont constitués généralement de 8 à 15 personnes et le cycle est variable en fonction des besoins des personnes.

Ath est une ville bourgeoise, par conséquent, les loyers sont très élevés.

Les intervenants renvoient alors les personnes vers des zones plus rurales où le loyer est moins cher comme Brugelette, Lessines, ... Un certain public accepte d'être délocalisé en sachant qu'il y a un impact certain sur la mobilité puisque, généralement, ces endroits sont moins bien desservis en termes de moyens de transport.

Une intervenante de la Région de Bruxelles Capitale explique que le public de son service n'éprouve pas de difficultés à quitter la région puisque eux, à l'inverse, recherchent des logements avec des coins de verdure ou des jardins. Ils n'ont pas vraiment d'attachement aux murs ou aux quartiers, voire à la ville ; ils cherchent également à sortir des quartiers dits « ghettos ».

Comment travailler les thématiques « santé, logement, et précarité » (leviers) ?

Axe prévention :

Les ateliers mis en place sont une forme de remise à niveau voire parfois de prévention pour des jeunes qui sont à l'aube de leur vie d'adulte. Selon les intervenants, souvent la prévention arrive trop tardivement. Les jeunes adultes ou les adultes, voire les seniors ont déjà pris de mauvaises habitudes et il est plus difficile de les « reprogrammer » que des les programmer initialement.

Sur la commune d'Ath, un projet a été imaginé pour pouvoir faire de la prévention auprès des grands adolescents mais cela semble compliqué à mettre en place à cause des écoles et de leur cadre légal.

Ils la pertinence de la prévention ; ce n'est pas quand le jeune est déjà en difficulté qu'il faut intervenir mais bien avant.

Pour les intervenants, lorsque l'on met en place ce type de projet, lorsque les personnes sont déjà à la rue, c'est trop tard ; c'est bien avant qu'il faut leur donner l'information.

Il n'y a pas assez de mobilisation face à l'exclusion. Il est aussi très compliqué de mettre ce type d'action-prévention en place car le public n'a pas les mêmes informations, ni le même bagage concernant la thématique du logement.

Lorsque le public bénéficiaire connaît les intervenants sociaux, il est plus facile d'agir en cas de difficultés.

A Ath, le CPAS et le PCS se sont donc associés et se sont répartis les axes de travail.

Des entretiens individuels relatifs à la même thématique peuvent être programmés quand il y a des questions plus personnelles. Il peut y avoir aussi un accompagnement hebdomadaire, des jeux de rôle, des mises en situation pour favoriser les entretiens auprès des propriétaires, cela devient un travail de coaching.

Que peut-on mettre en place en tant qu'intervenant ?

Les maisons médicales sont un dispositif intéressant pour pouvoir faire de la prévention et atteindre tout le public ;

Les collectifs « droit au logement » à Tournai et à Ath : il s'agit de collectifs qui réunissent plusieurs associations ou services autour du logement. Ils ont pour missions de réunir les travailleurs et public, de militer et de multiplier les actions de sensibilisation auprès des élus.

Il y a également la maison de l'habitat qui a été créée en partenariat avec la ville et d'autres services logement.

Un des leviers serait donc le travail en réseau et le travail de collaboration, favoriser une certaine synergie du terrain.

En conclusion, il est très difficile de joindre les trois thématiques : logement, santé et précarité.

La difficulté réside dans le fait de mobiliser les « bonnes personnes », le public réellement fragilisé ou à risque, et d'apporter une réponse adéquate à leur demande. Donner des conseils d'hygiène à des personnes qui sont sans logement, cela rend la réponse quelque peu décalée.

Au sein des maisons médicales, la santé est accessible car la tarification fonctionne en termes de forfait. Les intervenants ont accès au logement de leur patientèle car ils ont la possibilité de soigner les gens directement chez eux.

Néanmoins, actuellement, il n'est pas rare de voir que des logements sociaux soient revendus, faute de moyens...

A Ath, les intervenants ont tenté de mettre en place une maison médicale mais cela n'a pas fonctionné. Les autorités souhaitaient que cette dernière reste attachée à l'administration communale et cela n'a pas pu se mettre en place.

A Bruxelles, les PSE vont en famille voir les enfants et les parents. Cela leur permet d'avoir accès à la réalité de l'enfant et à comprendre au mieux ce qu'il se passe réellement.

Il existe des subsides pour l'énergie dans les CPAS mais en fonction de l'endroit où l'on est, les possibilités sont différentes.

Ainsi, à Bruxelles, les services sont submergés alors qu'à Ath, pas du tout.

Il est donc important :

- de tenir compte de la réalité de terrain et de proposer des adaptations réelles et réalistes,
- pour les professionnels, de réseauter, d'informer et de collaborer pour aider efficacement les personnes en précarité.

Table d'échanges 2 :

Intervenants : **Sophie Delangre et Mathieu Bocquillet - CPAS de Peruwelz**
Magali Mormal, Sandrine Mignolet, Roseline Colle - Inter PCS de la Botte du Hainaut



Animateur : Gwladys Vaillant - Observatoire de la santé du Hainaut
Rapporteur : Christelle Decobecq - CLPS Tournai
Prise de notes : Anne Soyez – Observatoire de la santé du Hainaut

1^{ère} expérience : CPAS de Peruwelz Projet « Dis-moi où tu loges je te dirai comment tu vas »

Sophie Delangre et Mathieu Bocquillet du CPAS de Peruwelz nous présentent ce projet, mis en place avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin. Ce projet a vu le jour parallèlement avec la création du service d'insertion sociale et a donc eu un impact dans la construction de ce service (appel à projet et financement). Il touche une population qui rencontre des difficultés en termes de logement.

Objectifs : SIS (Service d'insertion sociale) – projet santé lié au logement

Au début du projet, le CPAS disposait de logements d'insertion (pour les personnes les plus éloignées du logement), « Dis-moi où tu loges je te dirai comment tu vas » a donc été un outil pour travailler ce projet plus largement.

La première étape était de savoir quoi mettre dans ce projet « logement et santé ». Ensuite, une étape de prise de connaissance des problèmes de santé pouvant découler de l'état du bâtiment, il est vite apparu que d'autres causes, certains modes de vie ou comportements (ex. : manque d'aération), pouvaient également entraîner des problèmes de santé.

Pour aborder ces questions, des ateliers ont été mis en place pour travailler avec différents publics et cibler plusieurs portes d'entrées. Maintenant, un travail avec les

sociétés de logements se met en place via « la pédagogie de l'habiter » (éducation, appropriation de son logement).

Un autre constat a été que les autres sociétés de logements proposent en partie des logements vieillissants nécessitant des habitudes spécifiques pour gérer au mieux les différents problèmes qu'ils peuvent occasionner.

Dès le début de l'appel à projet, la volonté était de dépasser la notion de santé physique et d'aller aussi vers les notions de santé mentale et santé environnementale.

Comment ?

Il n'y avait pas de « vivier » pour le public, il y a donc eu différentes démarches pour toucher un maximum de personnes. Par exemple :

Une invitation a été envoyée aux personnes qui bénéficient du RIS (revenu d'intégration sociale), ainsi qu'aux personnes qui s'adressent aux permanences du Service logement du CPAS, pour assister à la projection d'un film. L'idée était de débiter par un moment convivial, de rencontre et de questions pour créer un groupe de départ.

Un appel a également été fait dans des journaux locaux pour toucher d'autres catégories de citoyens, il y a eu peu de retour.

D'autres méthodes ont été utilisées pour toucher un maximum de personnes mais tout n'a pas toujours fonctionné. Il est parfois difficile de mobiliser les personnes sur le long terme.

A la suite de cette expérience, un autre appel à projet a démarré, et a permis de proposer un large panel d'activités aux divers publics et de toucher des personnes par différentes portes d'entrées (cuisine, jardin, ...). Ces ateliers ont permis "un bouche à oreille" et un transfert de certains participants d'un projet à un autre. Cela implique un travail collectif en parallèle avec un travail et suivi individuel.

Exemples d'ateliers mis en place dans le projet :

- conférence sur « les moisissures » par Hainaut Vigilance
- atelier fabrication de produits écologiques
- intervention autour de la législation et du voisinage
- matière législative et baux locatifs

Suite à cette étape, des fiches thématiques ont été mises à disposition dans les salles d'attente des services. Cette expérimentation a également permis de fournir différents outils.

Dans l'ensemble, les ateliers et différents moments du projet visaient une démarche d'autonomisation des participants afin de les impliquer, « ne pas faire pour eux ». Le travail d'accompagnement et de méthodologie était essentiel pour œuvrer avec les bénéficiaires à des choses concrètes pour eux, et pour diminuer au maximum les freins

qu'ils rencontrent. Exemple : travailler la présentation pour une visite d'appartement : vêtements – appel téléphonique, etc...

Questions et réflexions du groupe :

Question : Après avoir constaté des moisissures ou autres problèmes, comment accompagne-t-on les démarches des locataires ? La problématique de manque de logements, des marchands de sommeil, ou de logements insalubres ..., restant très présente, les bénéficiaires ne peuvent pas toujours quitter leur logement, n'ayant pas d'autres alternatives. C'est un gros problème à Mons notamment (logements vétustes, insalubres etc...).

↳ Il s'agissait plus d'une démarche de sensibilisation à la thématique pour le public, par exemple les conférences. Après, pour travailler le manque de logements, on était plus dans une démarche d'interpellation de la commune. Mais parfois il y a aussi des logements qui sont « insalubres » suite aux habitudes des locataires, des choses sur lesquelles on peut intervenir en informant (aérer, etc...). On essaie de partir de ce que les gens ont, leur expérience, et voir ce qu'on peut améliorer en partant de leur situation. Nombre de vieux logements existent ; il est donc important de travailler avec les personnes directement : « comment on peut apprendre à vivre au mieux dans cette situation ? » c'est un travail de prise de conscience et de suivi individuel avec les bénéficiaires. Un des rôles des professionnels est vraiment de rendre les personnes actrices de leur logement.

En lien avec cela, au CPAS de Mons, un agent accompagne les personnes qui font des demandes pour une garantie locative, ce qui permet d'éviter les arnaques ou les logements insalubres (agents techniques qui accompagnent les bénéficiaires pour ne pas les laisser seuls face à des arnaques).

Néanmoins, ce n'est pas toujours réalisable au vu des moyens de chaque association / service. Pour certains cas, on collabore avec d'autres services qui peuvent assurer un suivi plus particulier. C'est pourquoi il est important d'établir des liens avec divers acteurs pour traiter cette thématique en globalité.

Question : On peut dire que vous avez un niveau de travail direct avec les bénéficiaires, mais est-ce qu'il y a un autre niveau plutôt "interpellation politique" par exemple ?

↳ Le contexte politique a beaucoup changé durant le projet. Le bourgmestre entrant a notamment développé une maison du logement. Cela a facilité certaines choses. Un travail de relais politique se poursuit. Exemple : remonter vers le politique le nombre de logements insalubres, ainsi que les constats établis sur le terrain.

2^{ème} expérience : Inter PCS de la Botte du Hainaut - Echelle Territoire

Contexte : La Botte du Hainaut est un territoire très étendu, mais les partenaires sont communs et peu nombreux ; cela permet ainsi de rassembler les énergies et d'économiser les déplacements, le temps de réunions etc... Le PCS inscrit cette démarche dans le cadre de son axe « logement » avec la volonté d'implanter un projet plus global sur l'ensemble du territoire.

Qui ?

CPAS, PCS, plan HP, service logement des communes, OSH, CLPS, ... les acteurs du logement dans leur globalité.

Comment ?

La première étape était de réunir les différents partenaires et de partir de leurs constats de terrain. Ensuite, présenter les services, AIS, Habitat permanent, guichet énergie ... pour sensibiliser et travailler la connaissance de tous sur les différentes missions et projets de chacun.

Des thématiques communes sont apparues de plus en plus au fil des réunions :

une absence de service tel que « Donnerie, ressourcerie » sur le territoire, des difficultés des bénéficiaires liées à la pédagogie de l'habiter, les baux, le voisinage, les habitudes de vie ...

Outil participatif pour travailler avec le public - Malette « logement » :

L'idée est de travailler dans chaque PCS au sein des groupes existants, et de former également les différents partenaires qui souhaiteraient utiliser la malette et ainsi provoquer un « effet boule de neige ».

L'outil est une production française issue d'une démarche de rencontre avec des groupes de bénéficiaires.

Le fait de fonctionner en inter PCS a aussi pour volonté d'amener les politiques à réfléchir à ces questions, en demandant la participation des CPAS et d'un élu de chaque commune. Ceci permet aussi de valider les avancées de la plateforme.

Parfois, cela entraîne aussi des difficultés inter PCS, exemple : le projet de « Ressourcerie ». Il faut l'accord de tout le monde et cela prend du temps, il faut décider qui aura la Ressourcerie, qui va la gérer ? C'est un projet commun mais qui sera lié à un premier territoire, engendrant de ce fait beaucoup de questions.

Les deux thématiques ont des objectifs différents. Le projet de Ressourcerie sera un levier qui échappera ensuite à la plateforme. Le projet de travailler avec les bénéficiaires sur la pédagogie de l'habiter se fait plus sur le long terme.

Un troisième groupe est en projet autour d'un répertoire, mais en attente pour le moment. L'objectif sera d'uniformiser les informations de chaque commune autour du logement.

Réflexions et questions du groupe :

- On constate beaucoup de logements inoccupés, le manque de logements est flagrant. Il y a peut-être là des solutions à mettre en pratique : en lien avec la taxe des logements vides, chaque commune a des pratiques différentes.
- Il y a des améliorations à apporter en ce qui concerne les logements publics, le logement privé est privé, au propriétaire de faire ce qu'il veut.
- Peut-être une solution serait de prendre l'idée à l'envers et de proposer des primes aux propriétaires qui louent leurs logements ?

Question : Pour en arriver à l'inter PCS, y-a-t-il eu un accord politique en amont ?

↳ Oui, suite à une présentation au Collège par les Présidents de PCS. C'est aussi déjà une habitude dans la zone (police, AIS, etc.) de par les spécificités (zone rurale etc.) par exemple, avec cinq communes pas assez d'habitants pour certains projets.

Par exemple, interpellation des travailleurs sur le fait qu'IPALLE va porter à Mons des objets de récupération parce qu'il n'y a pas assez d'habitants dans la zone.

Echanges :

A partir des expériences, quels sont les leviers pour travailler les 3 thèmes : précarité, santé et logement ?

Les présentations ont fait écho auprès des services logements.

- Mons : certains logements trop occupés, ou vides : exemple, les logements situés au-dessus des magasins sans accès séparés. Les étages ne peuvent être loués. Beaucoup de kots, beaucoup de maisons de maître divisées en petits logements.
- La Botte du Hainaut : des logements se dégagent mais avec des problèmes de mobilité (pas de magasin ...). Les personnes n'ont pas de moyens de locomotion, risquent d'être isolées et donc ne veulent pas y aller.

On voit bien que tout est lié, le travail, l'accès à l'école, aux magasins etc. Ce qui explique également une surpopulation dans les centres villes où l'accessibilité de services est plus vaste.

↳ Un levier pourrait être l'interpellation des politiques dans la mobilité et l'accessibilité.

« On n'a pas le choix de travailler de manière large et globale en fonction des situations des personnes parce que tout est lié et tout est complexe. Ça marche également mieux dans l'interpellation politique pour leur montrer l'impact collectif et commun dans cette thématique, mais aussi les responsabilités partagées et globales sur ces thématiques. »

Mise en avant de la difficulté de travailler parfois la notion de logement avec des bénéficiaires qui sont en conflit entre eux et qui freinent le travail collectif ; souvent ces

conflits sont en lien avec la mauvaise qualité du logement, mais c'est difficile de sortir de l'émotionnel et du personnel. Cela fait écho aux services de la Botte du Hainaut.

Une piste de solution : pour les équipes de Peruwelz, il est essentiel de travailler en collaboration avec différentes instances pour gérer les conflits (police / cpas / service logement / agents de quartier / médiation).

↳ Un levier pourrait donc être le travail en collaboration et en cohérence entre services.

Le groupe soulève aussi, en parallèle, des difficultés parfois de collaboration ou de partenariat avec différents services qui n'ont pas cette priorité, ou qui travaillent la thématique en deuxième ou troisième ligne (difficulté aussi liée à l'éclatement de services, à la proximité ou non des institutions, ...). Nous remarquons de moins en moins de prise en considération de la globalité de la situation de la personne. Les dynamiques de quartier ont changé, ce qui rend difficile de pérenniser le travail avec des personnes de référence qui changent ou qui sont moins proches. Nous constatons des différences d'un terrain à l'autre ; la proximité facilite de temps à autre le travail avec les bénéficiaires, et donc bénéficie dans les zones moins denses.

Freins :

↳ collaboration difficile, par exemple : manque de communication parfois face à des changements dans les démarches de logements sociaux.

↳ constat d'expulsions beaucoup plus faciles qu'avant dans certains lieux.

Leviers :

↳ travailler le logement comme angle d'entrée pour l'insertion plus globale.

↳ revitaliser des lieux, des quartiers.

Remarques :

- Le manque de logements n'est pas un constat en soi, il faut creuser plus loin en lien avec la mobilité par exemple, le coût, l'environnement du quartier.
- Réflexion du groupe autour des experts dépendant de la Région wallonne qui peuvent intervenir gratuitement.
- Réflexion du groupe sur le coût pour être propriétaire, les difficultés et lourdeurs administratives qui s'éloignent de plus en plus des réalités des personnes ; d'autant plus avec les personnes fragilisées (qui ne savent pas lire, qui n'ont pas l'accès aux droits ...).
- Constat également de différentes réalités en fonction du territoire qui ne permet pas de mettre en place les mêmes leviers. Par exemple la réalité de Froidchapelle avec les habitats permanents. Difficulté législative, difficulté de l'envie des personnes de quitter ces logements.
- Cela fait écho avec Chimay où il y a des zones de « no man's land » (pas de communication, de police, ...)

- Difficultés sur ce territoire où subsistent de grandes précarités, tensions entre la population et les habitants permanents, (mixité de population entre seconde résidence et habitants permanents difficile à gérer.)
- Question de reloger et meubler une maison, difficulté en hiver, pas d'eau, pas d'électricité etc.
- Mixité et plan Habitat permanent pour « élever » la qualité de vie dans ces lieux.

Résumé des PISTES évoquées :

- Interpeller la commune, les instances pour travailler la mobilité et l'accessibilité.
- Travailler plus largement la santé en termes de physique, social, mental ; interpeller le politique pour la notion collective.
- Travailler la convivialité, l'échange et le départ d'expériences concrètes (entendre directement les bénéficiaires).
- Travailler la communication. Pouvoir créer des lieux où les citoyens se sentent entendus sur ces questions. Travailler la place active des citoyens.
- Préparer les bénéficiaires pour travailler sur le long terme et les accompagner dans ce chemin d'autonomie.
- Inciter, voire obliger de collaborer pour pouvoir travailler concrètement. Associer les forces parce que dans différentes thématiques, il y a des liens qui nécessitent un travail en partenariat pour une notion de globalité. Cette notion est en lien aussi avec les constats communs, le besoin de visibilité pour légitimer le travail en voyant qu'il est partagé par tous.
- Induire une réflexion dans les politiques autour des prêts pour devenir propriétaire, y compris autour des prêts sociaux pour logement (apports, taux élevés, assurance à prendre, dossier maladies, ...).
- Mettre en place un soutien pour accompagner les bénéficiaires dans des visites de logements, etc... via un agent de liaison (mission des HP).

Sur quoi peut-on agir en tant que professionnel, politique, volontaire ou habitant ?

Mise en commun :

- Conseiller et donner des astuces autour de la pédagogie de l'habiter» (habitudes, produits entretien ...).
- Partager de ressources sur ce qui se fait dans d'autres lieux / associations / ...
- Informer sur les actions possibles au niveau environnement du logement.
- Interpeller le politique.
- Valoriser les initiatives citoyennes.
- Redonner aux citoyens leur place, les outils pour agir, les sensibiliser pour s'autonomiser, leur donner un lieu d'écoute, avoir un contact direct avec eux.
- Travailler en fonction des réalités de la taille des services, et de leur éclatement, travailler entre réalités des instances et celles des citoyens.
- Travailler la collaboration avec les services, soit par nécessité pour diversifier les portes d'entrées ou pour communautariser les forces, pour visibiliser la globalité / complexité de la thématique et les liens entre différents services.
- Travailler en réseau avec les partenaires (lien avec les subsides et fonds).

Table d'échanges 3 :

Intervenants : **Alba Izzo - Théâtre du Copion**
Arnaud Bruyère - PCS de St Ghislain
Muriel Skelton - Espace environnement



Animateur : Sophie Piérard - Observatoire de la santé du Hainaut



Rapporteurs : Elise De Munck - CLPS Charleroi-Thuin, Guiseppina Russo - Relais social de La Louvière

Prise de notes : Bénédicte Flament & Sophie Gérin - Observatoire de la santé du Hainaut

1^{ère} expérience : Espace Environnement (EE) - Formation « Bien gérer son logement »

L'institution :

Asbl pluridisciplinaire reconnue par la région wallonne, EE réunit environ 35 travailleurs de formations différentes pour aborder des thèmes tels que l'alimentation durable, le zéro déchet, l'urbanisme... Le fil conducteur est la participation citoyenne.

EE dispose d'un service Santé et Habitat, qui peut accompagner la mise en place de projets, organiser des conférences, des animations ou des formations (ex. « les pollutions intérieures », « bien gérer son logement », « réaliser ses produits d'entretien »...).

EE assure la sensibilisation du public par le biais d'une permanence téléphonique, de formation, d'ateliers et de fiches outils créées en fonction des besoins, des questions des citoyens, de l'actualité...

Le contexte-historique de la formation :

Elle a été créée en 2016, à la demande de la Région wallonne (donc subsidiée et au départ, proposée gratuitement) ; une première formation test a été organisée puis elle a été diffusée.

Depuis, EE ne perçoit plus de subsides. La formation peut toujours être organisée mais est payante.

Objectifs :

À partir du dessin d'une maison « catastrophe », les participants sont invités à repérer les problèmes liés au bâtiment et à l'utilisation qui en est faite par les occupants. Par la suite, ils cherchent ensemble des solutions et les animateurs d'EE complètent au besoin.

Public :

Formation destinée aux professionnels de 1^{ère} ligne (ex. intervenants sociaux à domicile, infirmiers à domicile, AS des CPAS ou des sociétés de logements sociaux...). La formation peut accueillir 10 à 15 personnes.

En quoi est-ce un projet en lien avec la santé, le logement et les ISS ?

Une partie de la formation est axée sur un jeu de rôle (une personne interprète un citoyen, une autre personne interprète un intervenant social). La formation permet d'aborder les factures (comprendre les factures d'eau, de consommation d'énergie...), l'importance de renouveler l'air, l'origine et les conséquences de l'humidité...

Méthode :

A partir des questions de leur public (relevées lors de rencontres, de formations, de permanences téléphoniques gratuites...), EE organise des tables rondes avec des experts (pour réflexions, recherche de réponses et consensus) et crée des outils didactiques, notamment :

↳ Des fiches (ex. humidité, qualité de l'air, entretien, produits chimiques, plomb, exposition aux ondes électromagnétiques...). Ces fiches présentent toutes la même structure : la question, le lien avec la santé, une série de solutions recherchées en table ronde avec les experts et des personnes ressources. Ces fiches sont accessibles en ligne ou gratuitement en version papier.

↳ Des formations, parmi lesquelles la formation « Bien gérer son logement ».

Les formations sont interactives ; elles se déroulent sur base d'un nombre minimum de participants (idéalement groupe de 15).

La formation « Bien gérer son logement » se déroule sur 1 journée bien que ce format soit adaptable.

↳ Des animations, selon les demandes (si un thème est récurrent au sein du public, EE peut créer une animation sur ce thème).

Atouts

- Un guide de l'animateur est également disponible.
- Formation utile aussi pour le personnel qui travaille sur des chantiers (les sensibiliser aux pollutions intérieures, à la qualité de l'air des bâtiments..).
- Formation qui aborde le sujet de manière très large donc possibilité de mettre l'accent sur un point plutôt qu'un autre, selon les besoins.

Faiblesse

Les bénéficiaires directs ne participent pas aux tables rondes de réflexion (mais EE part de leurs questions).

2ème expérience : Théâtre du Copion en collaboration avec le PCS de Saint-Ghislain

L'institution :

Le théâtre du Copion existe depuis 35 ans ; il fait partie des 19 compagnies théâtrales subventionnées en FWB. Son objectif est de créer des spectacles, notamment avec des publics fragilisés. La compagnie offre aux personnes auxquelles on demande rarement leur avis, la possibilité de s'exprimer par le biais de l'outil théâtral.

Le théâtre du Copion travaille souvent avec les CPAS, sur les thèmes du chômage, de la précarité, de la santé...

Le travail peut démarrer d'un atelier (ex. pour travailler l'estime de soi) et aboutir à la création d'un spectacle ou d'une restitution ; cela fait peur au départ (les participants jouent leur propre rôle) et une prise de recul est nécessaire.

Descriptif du projet avec le PCS de Saint-Ghislain - Contexte-historique :

En 2013, le PCS de Saint-Ghislain établit un diagnostic en vue d'établir son plan 2014-2019) : il y a peu, voire pas, d'action spécifique en matière de logement (ex. comment entretenir un logement quand on a peu de moyens).

Une proposition de partenariat sera présentée au Collège communal ; ce partenariat rassemble le PCS, le Théâtre du Copion, une Maison médicale et le Relais social de Mons.

Objectifs :

- Favoriser la mise en réseau des services de la région.
- Aider à une meilleure connaissance des professionnels entre eux et du public vis-à-vis des services disponibles.
- Sensibiliser les travailleurs sociaux à l'importance du logement.

Public :

- Souvent des groupes de bénéficiaires des CPAS
- Territoires

La compagnie se déplace en FWB.

En quoi est-ce un projet en lien avec la santé, le logement et les ISS ?

Le lien est évident vu le public rencontré et les interactions connues entre logement et santé.

Méthode :

Pendant environ 1 an, ont été mis en place des ateliers d'écriture, de récolte de témoignages, de réalisation de photos... Ce travail a servi de « matière » pour la réalisation de la pièce.

Après le spectacle, un débat est organisé, avec présentation des services, de projets pilote... Les participants découvrent les services, où aller chercher de l'information, quels sont leurs droits...

Atouts :

Le Théâtre du Copion s'adapte aux demandes, ce qui nécessite parfois un travail de recherche de contenu (ex. travail autour des aidants proches, accueil de personnes âgées issues de l'immigration dans les maisons de repos et de soins, impact des nouvelles technologies sur la santé...).

Les personnes en situation de précarité sont impliquées dans la réflexion et la démarche créative, ce qui favorise leur expression et les valorise.

Questions et échanges avec la salle :

Q. : A partir des expériences présentées, quels sont les leviers ?

↳ Travailler sur le corps qui est un autre moyen d'expression que la parole (il y a parfois des choses indicibles).

↳ Impliquer les personnes ; elles ont des ressources et des solutions en elles et devraient être le levier principal. Les rendre actrices, dans une pièce mais aussi dans leur vie.

↳ Mettre les personnes au centre de l'accompagnement ; leur laisser la place pour qu'elles ne soient pas que « consommatrices » de service.

↳ Travailler de manière ludique plutôt que par documents écrits ; les personnes retiennent plus facilement, elles décrochent moins vite (ex. illustrer l'hygiène de vie ou l'hygiène de l'habitat par des images à manipuler par les gens, favoriser les échanges...).

↳ Permettre aux personnes de connaître leurs droits.

↳ Travailler l'estime de soi des personnes.

↳ Favoriser les échanges ; permettre aux personnes de se rendre compte qu'elles ne sont pas seules.

Q. : A partir des expériences présentées, sur quoi peut-on agir ?

↳ Réseauter, décroisonner (ex. à Soignies, logements de transit : temps de rencontre pour échanger, travailler l'estime de soi... Volonté politique et mise à disposition d'une structure).

↳ Travailler autour des préjugés (ex. entre locataires CPAS et/ou immigrés / propriétaires / voisins...).

↳ Oser prendre le risque de faire les choses différemment, se remettre en question.

↳ « Qu'est-ce qui est de l'ordre de mes missions ? Qu'est-ce que je ne peux pas faire... mais que je fais quand même »...

↳ Être soutenant : à partir de leurs droits, aider, accompagner les personnes pour faire valoir leurs droits.

↳ Le système politique global d'intégration sociale n'est pas toujours favorable à l'estime de soi des personnes (ex. démarches de contrôle, pointer les insuffisances des gens notamment par la rédaction d'un CV lorsque le niveau d'études est bas...) alors que les travailleurs sociaux doivent mettre en place un travail pour restaurer l'image de soi des personnes (« pour rattraper les dégâts »). La question de l'estime de soi est centrale, avec le public défavorisé mais aussi de manière plus large, dans toute la société.

↳ D'une petite chose à une autre, les gens entrent dans une spirale descendante ; pour remonter, il faut y aller par petites touches successives aussi. Que faire en tant que professionnel ? Du coaching ? Un tableau d'objectifs à créer avec les personnes ? Au moins bien connaître tous les dispositifs qui existent.

Réflexions : Au niveau politique, comment faire admettre qu'il y a des problèmes ? Que fait le politique pour qu'il n'y ait plus de SDF ? Quels moyens structurels sont mis en place ? Quel courage politique ?

Synthèse des ateliers « Quelles actions autour du logement, santé et précarité ? »

Quelques pistes :

Table d'échanges 1 :

Leviers :

Militer ;

Travailler en réseau et en partenariat pour les intervenants de terrain et ce, afin de réunir les ressources et les acteurs qui gravitent autour des trois thèmes ;

Réfléchir et Organiser l'information des citoyens ;

Travailler avec les individus dans leur réalité directement afin de pouvoir identifier les besoins réels des personnes et dépasser nos propres représentations ;

Organiser l'accompagnement sur du long cours et ne pas s'arrêter à la période de crise (notion d'amont et d'aval) ;

Proposer de travailler avec le soutien des pairs comme ressource. Il est souvent plus facile de faire passer un message par des personnes qui sont passées par ces difficultés que par des professionnels ; favoriser les relations de confiance en travaillant sur le terrain (notion de personne ressource) ;

Favoriser le travail des maisons médicales qui sont à la croisée des trois thèmes.

Table d'échanges 2 :

« Dis-moi où tu loges, je te dirai où tu vas » : Développer et maintenir des projets qui favorisent une meilleure écoute du citoyen.

Travail sur la vie quotidienne : articulation entre budget et entretien du logement.

Les collaborations différentes en fonction des endroits où l'on se trouve (zone urbaine et zone rurale) .

Importance du réseau pour être le plus efficace possible.

Importance du rôle de « plaidoyer » : militer et interpeller les politiques ;

Importance de considérer le logement dans sa globalité (zone urbaine ou rurale, accessibilité, mobilité, magasins,...).

Communication : remettre l'individu au centre des préoccupations.

Veiller à la place du citoyen dans les projets, face au politique, ...

Tenir compte des réalités différentes des zones pour travailler en collaboration, et l'importance de cette collaboration pour voir le logement dans une globalité (ex : logements sociaux vides parce que aucune mobilité ni accessibilité autour).

Remettre l'individu au centre des préoccupations avec un accent sur la communication vers les bénéficiaires, et inversement d'entendre les citoyens

Table d'échanges 3 :

Les intervenants sont partis des différents projets menés dans leur secteur d'activité respectif.

Ce qui est observé :

Nécessité de davantage de communication et d'information autour des droits et devoirs des locataires et propriétaires.

Démarrer des situations de crise de l'individu.

Ce qui favorise les interventions, ce sont les demandes, les récits de vie, les constats (faible estime de soi).

Les moyens mis en place :

Formation professionnelle des publics cibles.

Projet autour des aptitudes sociales (théâtre, foot,...).

Construction d'outils pédagogiques pour les thématiques plus compliquées à aborder.

Les leviers :

Responsabilisation des personnes : il est important de rendre la parole au public et favoriser les échanges.

Travailler le réseau ;

Plaidoyer auprès des politiques sur base des constats du terrain ;

Favoriser la créativité ;

Travailler sur l'estime de soi (paradoxe des interventions : le CPAS contrôle, sanctionne et affaiblit l'estime de soi tout en essayant de trouver des moyens de valoriser l'estime de soi).

7. Fin de la rencontre

Madame Karine De Jonghe, Directrice Département Milieux de vie et Territoires, OSH



« La journée autour du logement, précarité santé n'a pas pour mission de trouver des solutions mais bien de susciter le débat et les échanges.

Le logement est un thème qui revient régulièrement dans différentes plateformes. Il s'agit d'une porte d'entrée pour parler de

la santé et des habitudes de vie de nos publics.

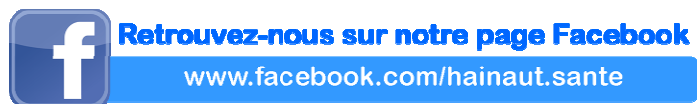
Pouvoir se loger, c'est rencontrer un certain besoin de sécurité et ce sentiment de sécurité, lorsqu'il est acquis permet de développer de nouvelles compétences.

L'absence de logement limite les liens sociaux ; or, ceux-ci sont fondamentaux pour l'équilibre de l'individu. Cette problématique, même si elle ne rentre pas directement dans celle que l'OSH a l'habitude d'aborder, était choisie afin de favoriser les échanges de pratiques notamment grâce à notre promiscuité géographique entre les trois CLPS. Le logement sera aussi abordé dans le cadre des Conseils Consultatifs des Aînés.

Nous prendrons en considération les résultats du questionnaire d'évaluation pour la construction, le choix de la thématique de la prochaine plateforme santé précarité. »



Rue de Saint-Antoine, 1 - 7021 HAVRE
Tél : 065 87 96 00 – Fax : 065 87 96 79
<http://observatoiresante.hainaut.be>

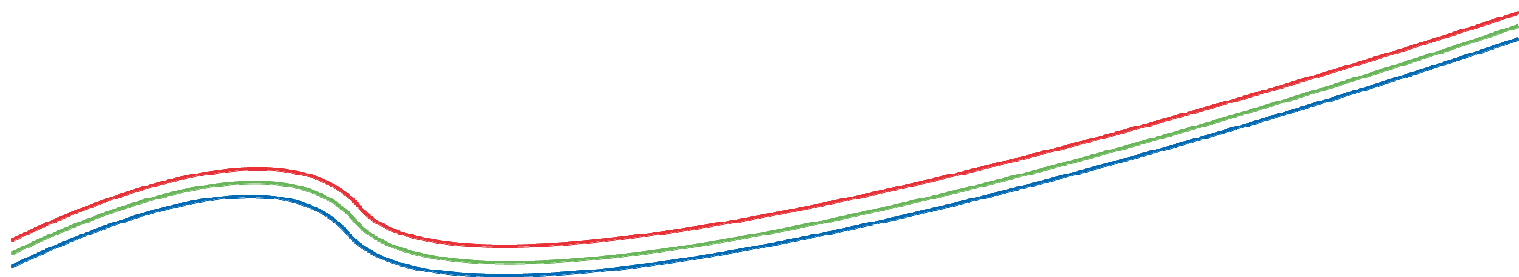




Annexes à la rencontre de la plate-forme santé précarité

20 novembre 2018

« Logement, santé, précarité,
réfléchissons-y ensemble »



*Plateforme Santé Précarité
Havré, le 20 novembre 2018*



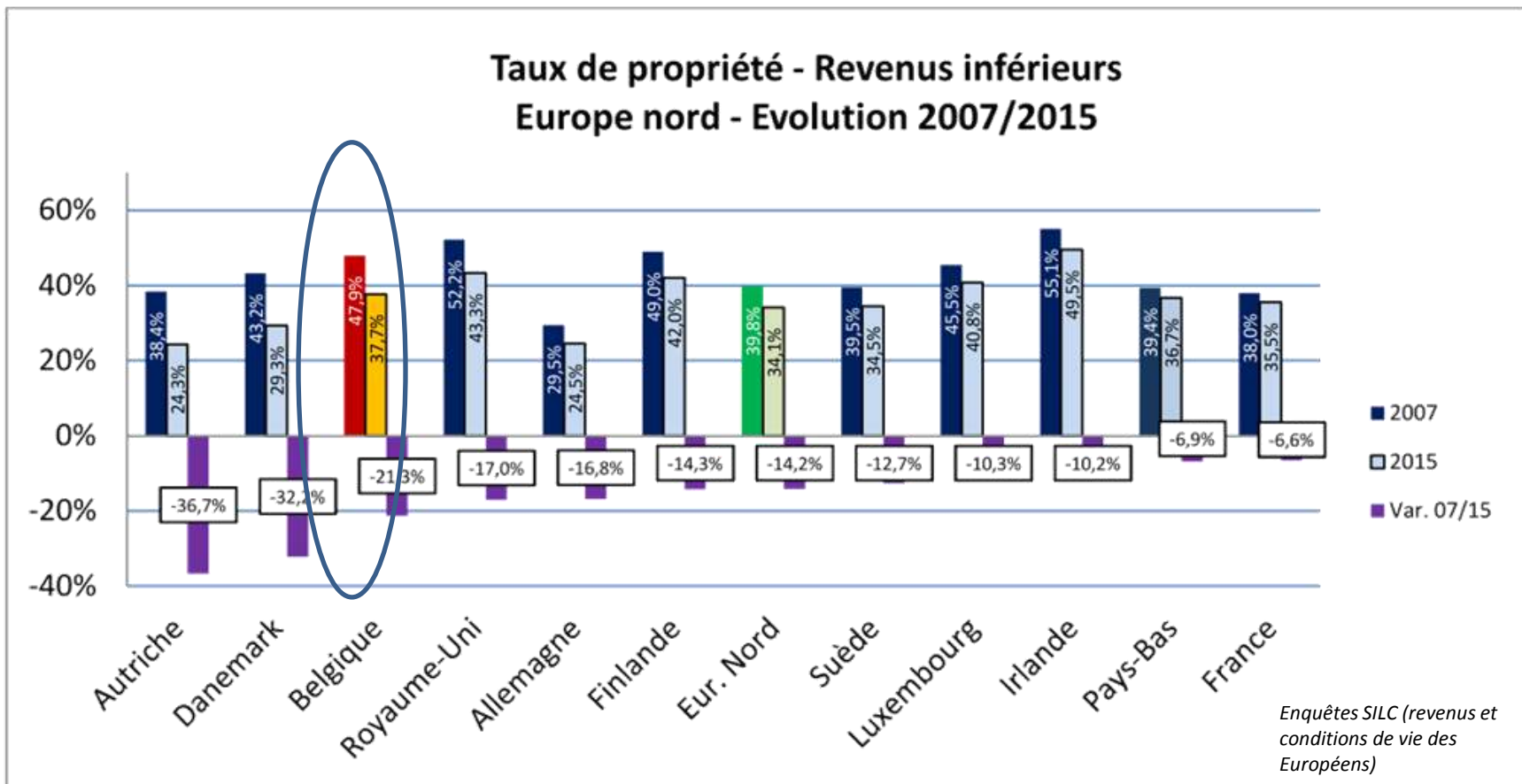
Parlons logement en Hainaut ... état des lieux en chiffres

LA SAN+É^{et} LE LOGEMENT

« L'investissement dans le logement joue un rôle important dans la détermination de la santé tout au long de la vie. Le secteur du logement est essentiel à l'amélioration des conditions de vie et de la situation sociale, aussi bien qu'à la prévention des traumatismes et des maladies, et au maintien de populations épanouies et résilientes. »

OMS «Santé 2020 : Protection sociale, logement et santé », septembre 2016

Le taux de propriété des ménages à faible revenu en net recul en Belgique



Note : le graphique présente le taux de propriété des ménages en-dessous de seuil de pauvreté (« revenus inférieurs ») pour chacun des pays d'Europe du nord en 2007 et en 2015 (colonnes positives), ainsi que la variation relative de ce taux entre les deux années (colonne négative, étiquette horizontale).

Chiffres illustrant la difficulté d'obtenir un logement décent en Wallonie :

- En 2016, **loyer mensuel moyen = 493 €** en Wallonie,
- **50 %** des **ménages** locataires consacrent plus de **26 %** de leur **revenu** à leur **loyer**,
- **23,9 %** des Wallons vivent dans un logement ayant un problème d'**humidité** = moisissures entraînant problèmes de santé
- **15,8 %** de la population vivant en ménage **monoparental** ont une situation de **déprivation matérielle** sévère,
- En 2017, **39.464 ménages** sur liste d'**attente** pour un **logement public** en Wallonie,
- Sur ces 39.464 ménages, 10.841 (**1 sur 4**) = familles **monoparentales**



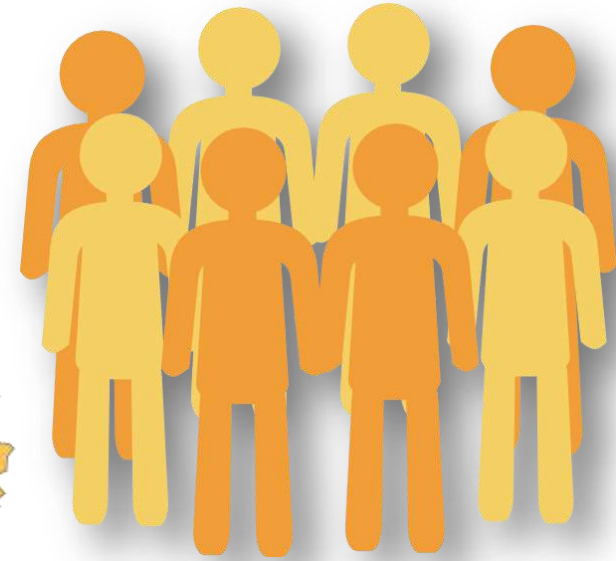
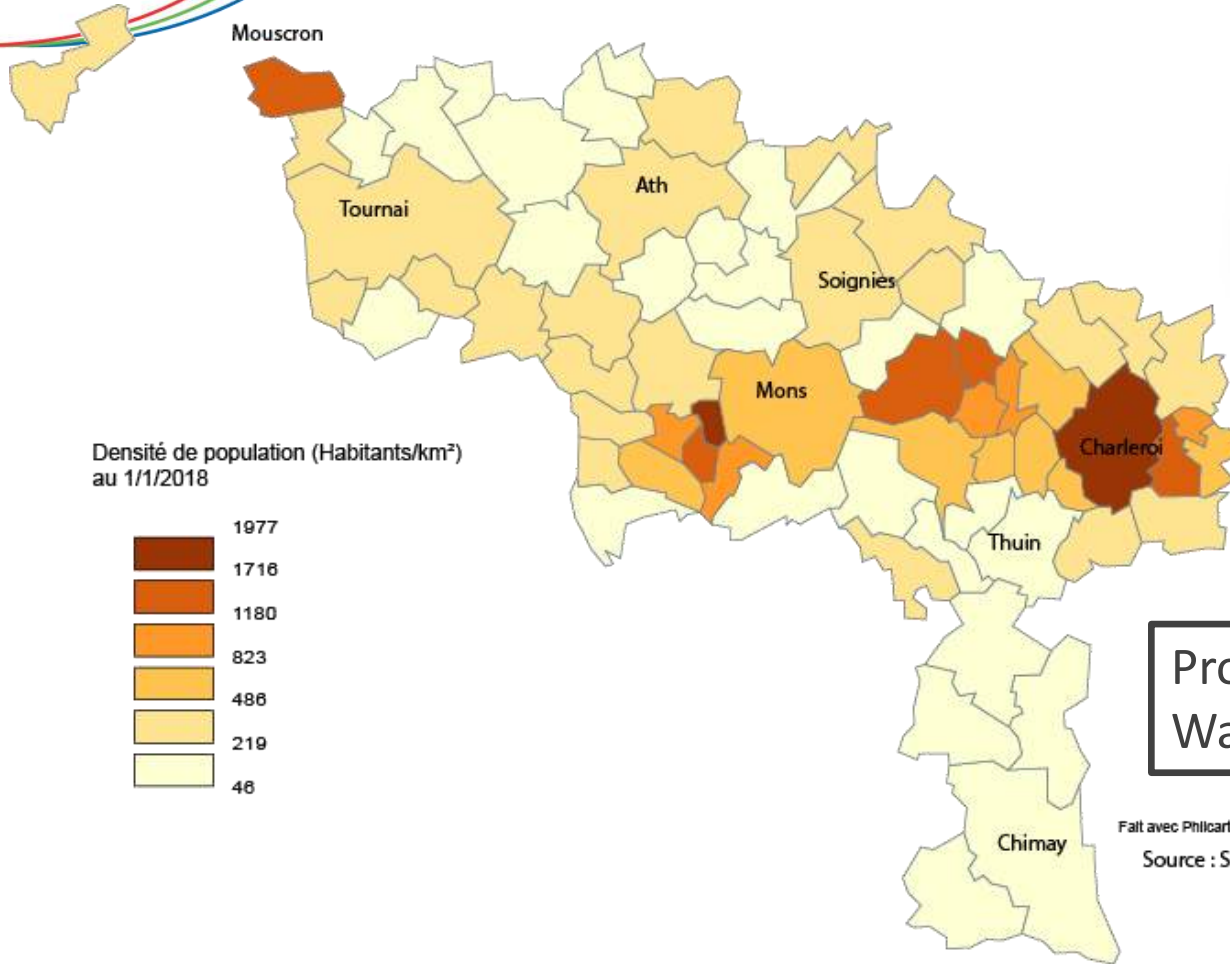
Mal-logement et santé des plus précarisés :

- Ménages les plus pauvres deux fois plus concernés par l'humidité sur les murs (→ pathologies multiples, mal être)
- Report des soins : coût du logement, de l'énergie, du transport...
- Exiguïté = stress, estime de soi, équipement insuffisant pour cuisiner, se laver,...
- Pas ou peu d'isolation : chauffage d'appoint et calfeutrage excessif = CO
- En Wallonie, la part de ménages incapables de garder leur habitation bien chauffée est **3 fois plus** importante chez les plus **bas revenus** par rapport aux revenus les plus élevés.

*-Sources : Réseau wallon de lutte contre la pauvreté,
Fondation Abbé Pierre ,Enquête nationale de santé 2013*



Densité de population



Prov. de Hainaut : 354 hab/km²
 Wallonie: 215 hab/km²

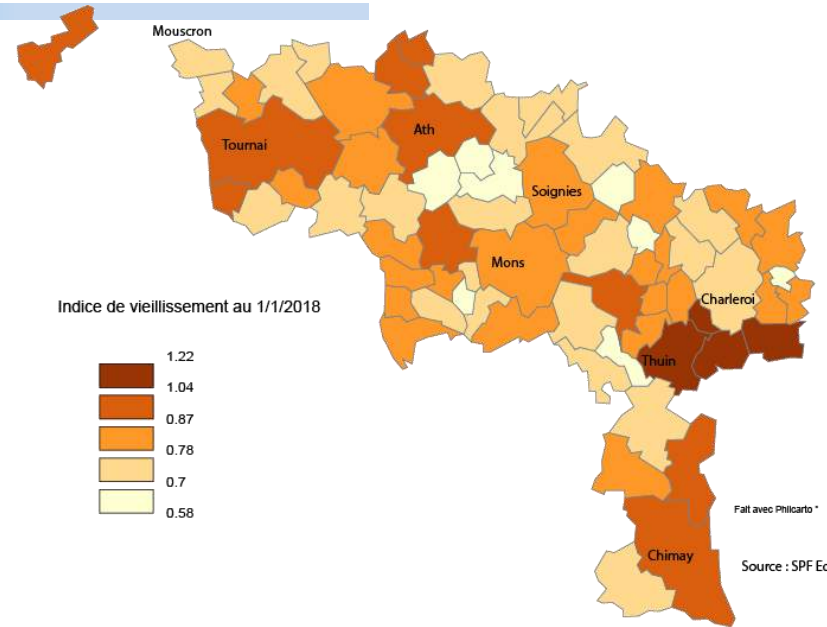
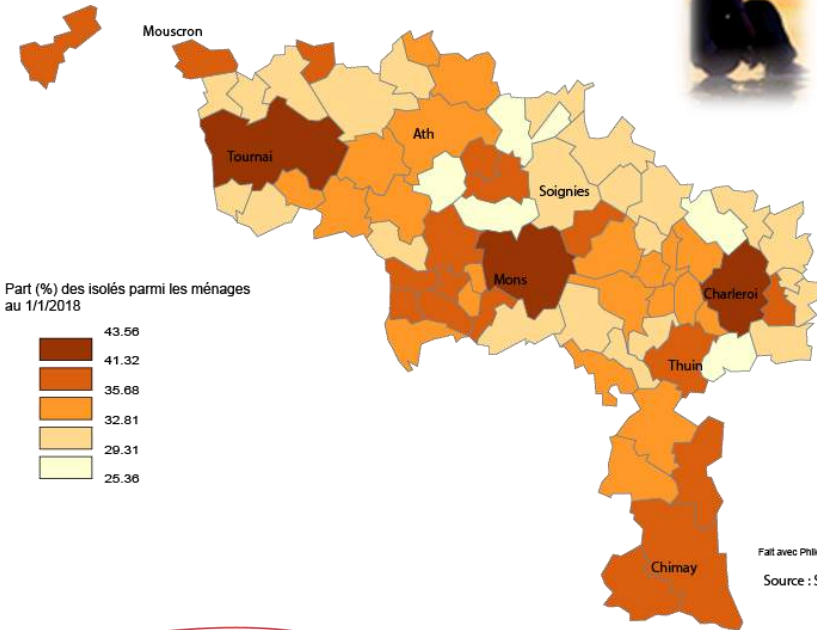
Fait avec Phlicarto *
 Source : SPF Economie

Vieillessement

Part d'isolés :

Prov. de Hainaut : 36,2 %

Wallonie : 36,4 %



Indice de vieillissement :

Prov. de Hainaut : 0,77

Wallonie : 0,77



Indicateurs de pauvreté

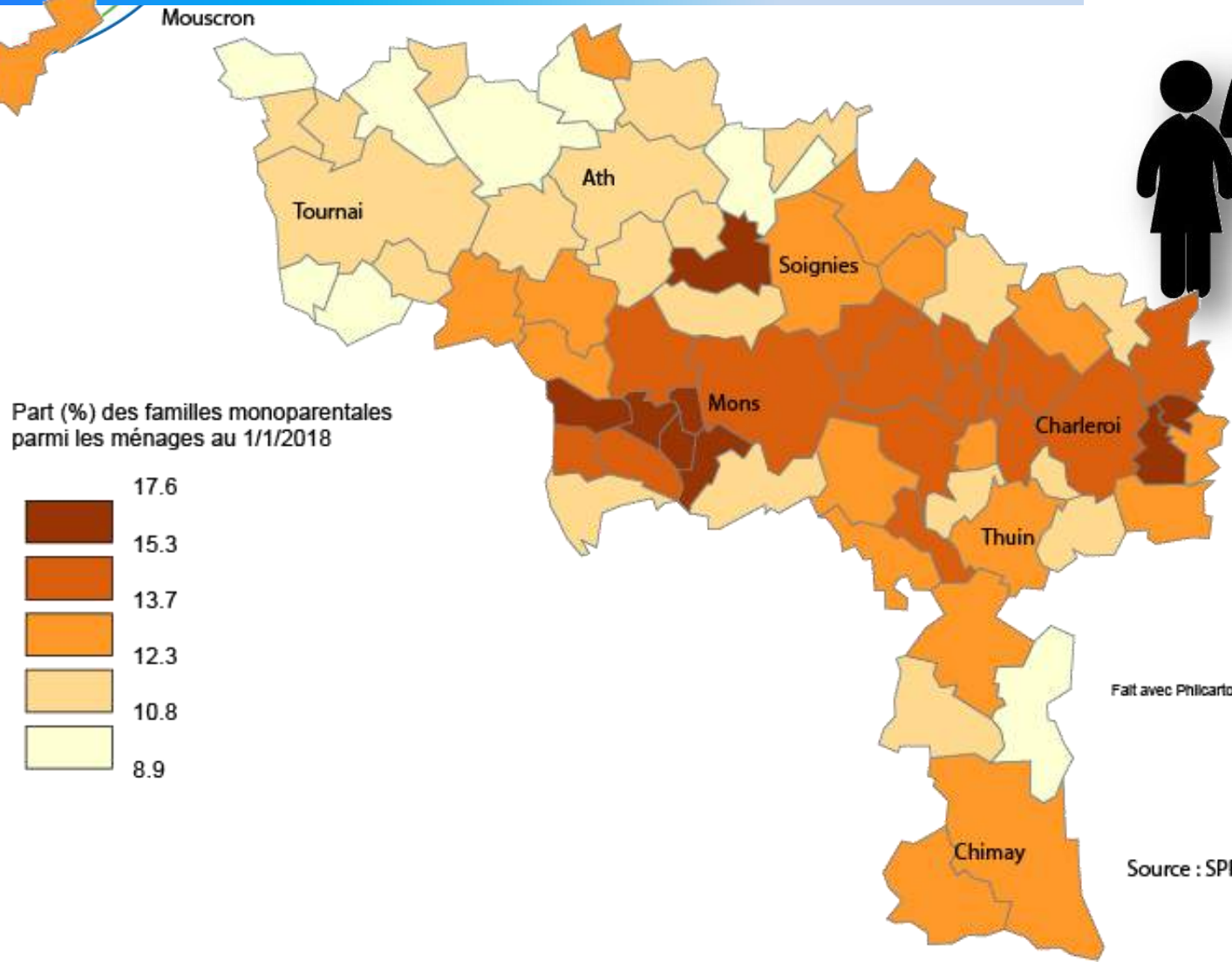
Certains groupes de population courent un risque de pauvreté monétaire plus élevé que d'autres :

Selon les résultats de l'enquête EU-SILC 2017, L'indicateur européen de la pauvreté montre que certains groupes courent un risque plus élevé de pauvreté ou d'exclusion sociale:

- 65,9 % pour les chômeurs;
- 49,7 % pour les membres de familles monoparentales;
- 44,7 % pour les locataires;
- 33,6 % pour les personnes faiblement éduquées.



Familles monoparentales

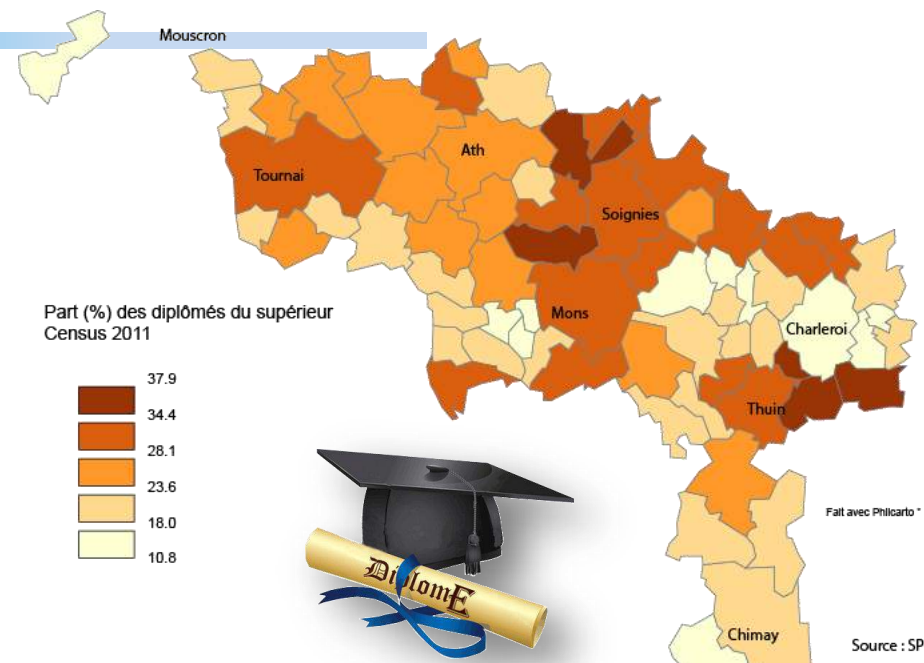
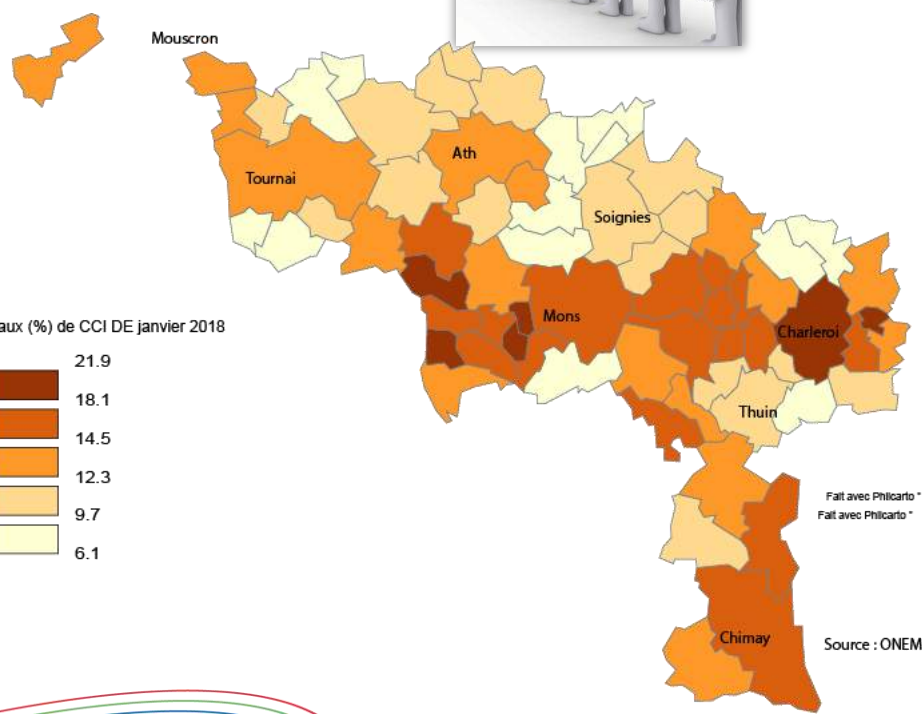


Fait avec Philcarto *

Source : SPF Economie

Données socioéconomiques

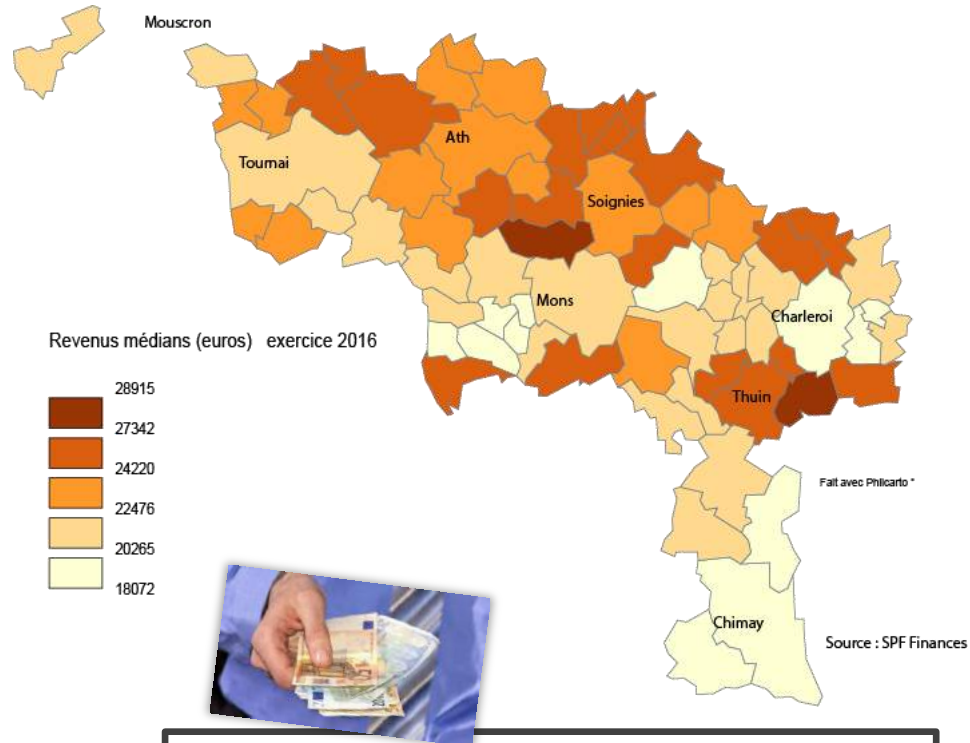
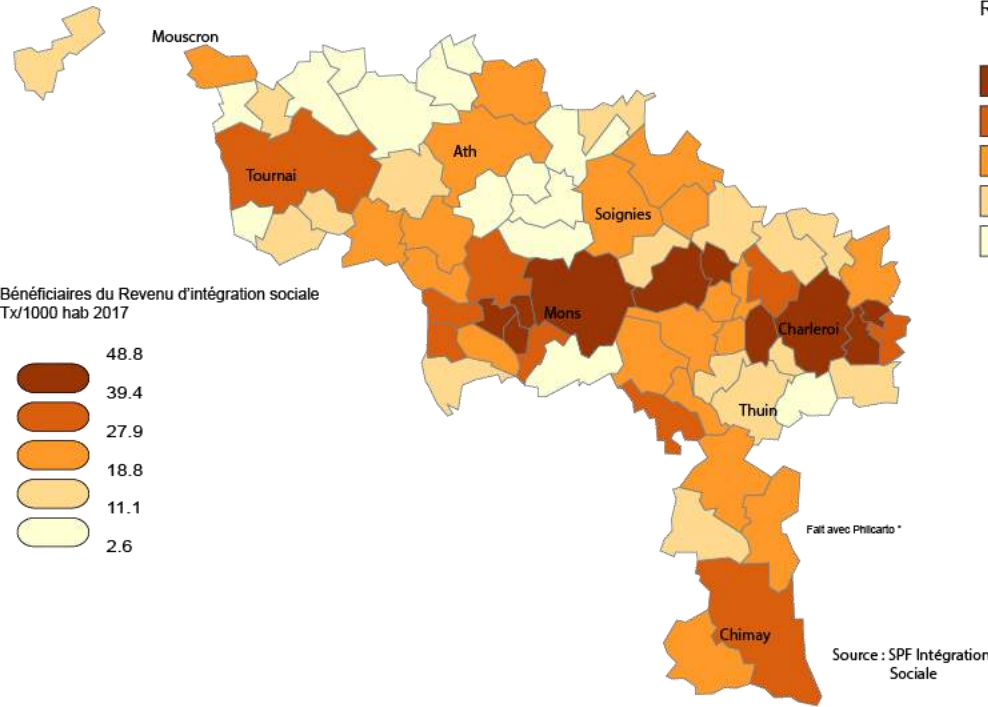
Taux de chômage:
Prov. de Hainaut : 14,4 %
Wallonie : 12,4 %



Diplômés du supérieur:
Prov. de Hainaut : 22,0 %
Wallonie : 26,2 %

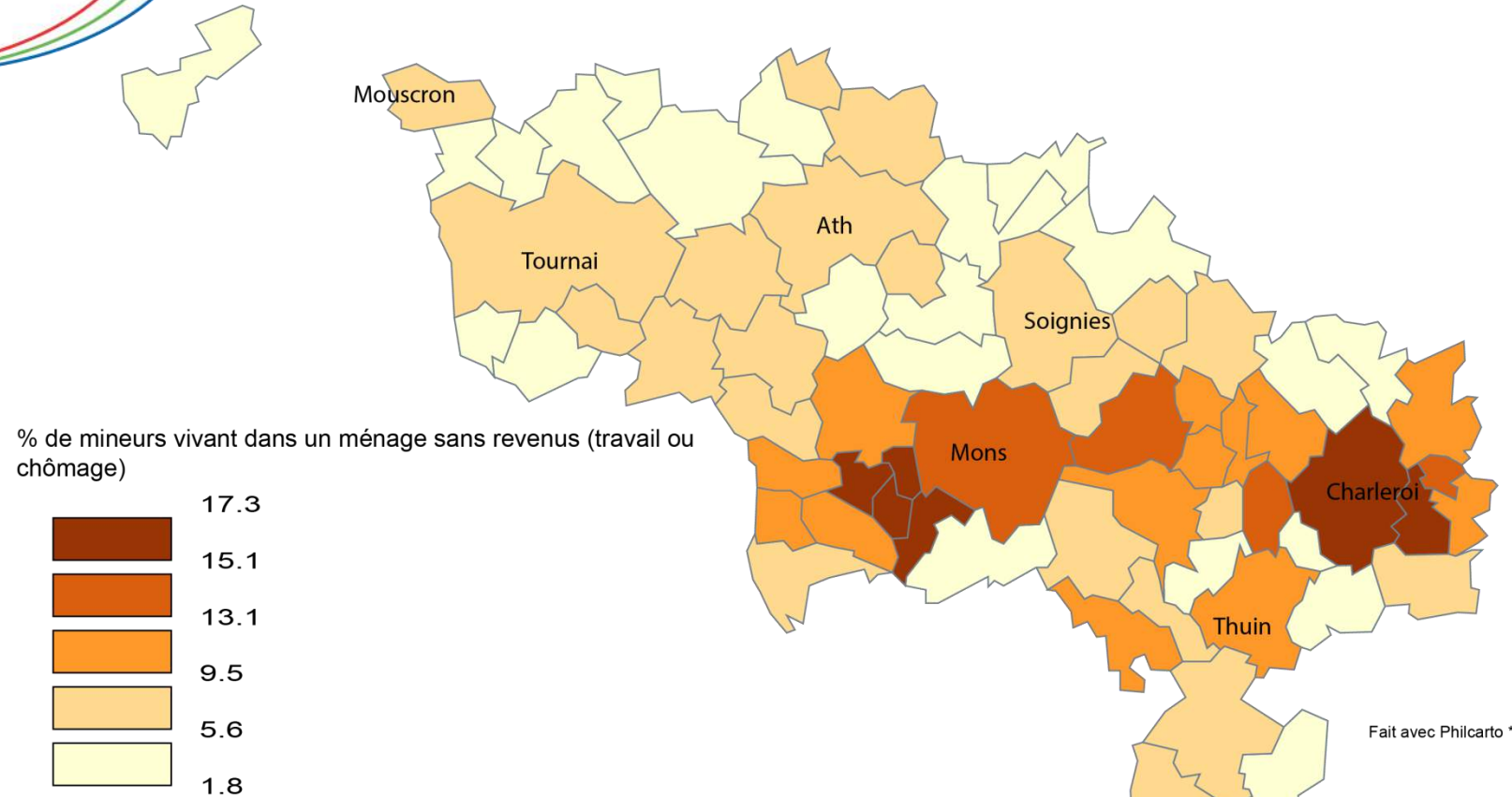
Données socioéconomiques

Bénéficiaires du RIS:
Prov. de Hainaut : 27,4 %
Wallonie : 31,0 %



Revenu médian par déclaration :
Prov. de Hainaut : 21.119 €
Wallonie : 22.302 €

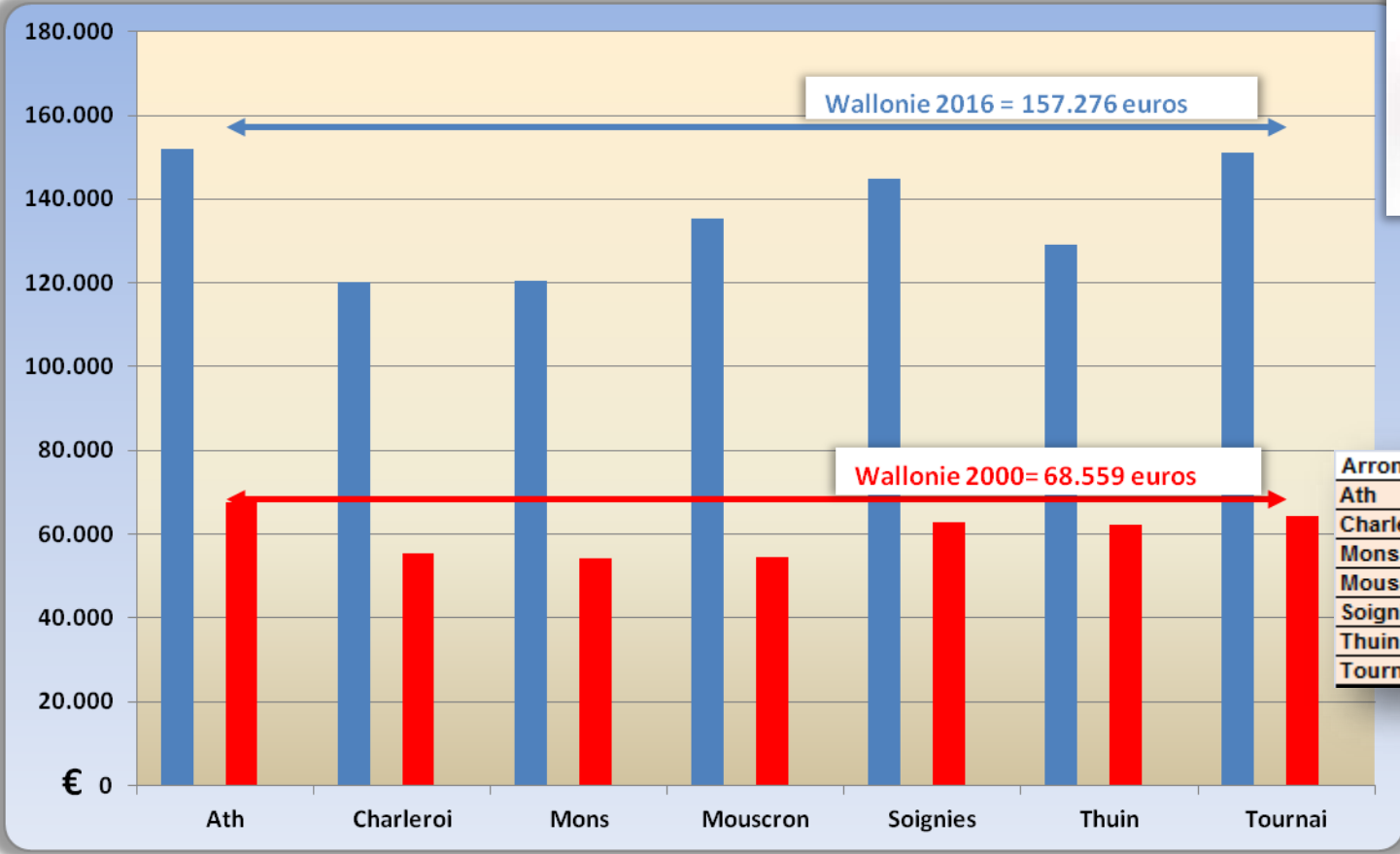
Données socioéconomiques



Mineurs vivant dans un ménage sans revenus (travail ou chômage):
 Prov. de Hainaut : 10,5 %
 Wallonie : 8,4 %

Fait avec Philcarto *

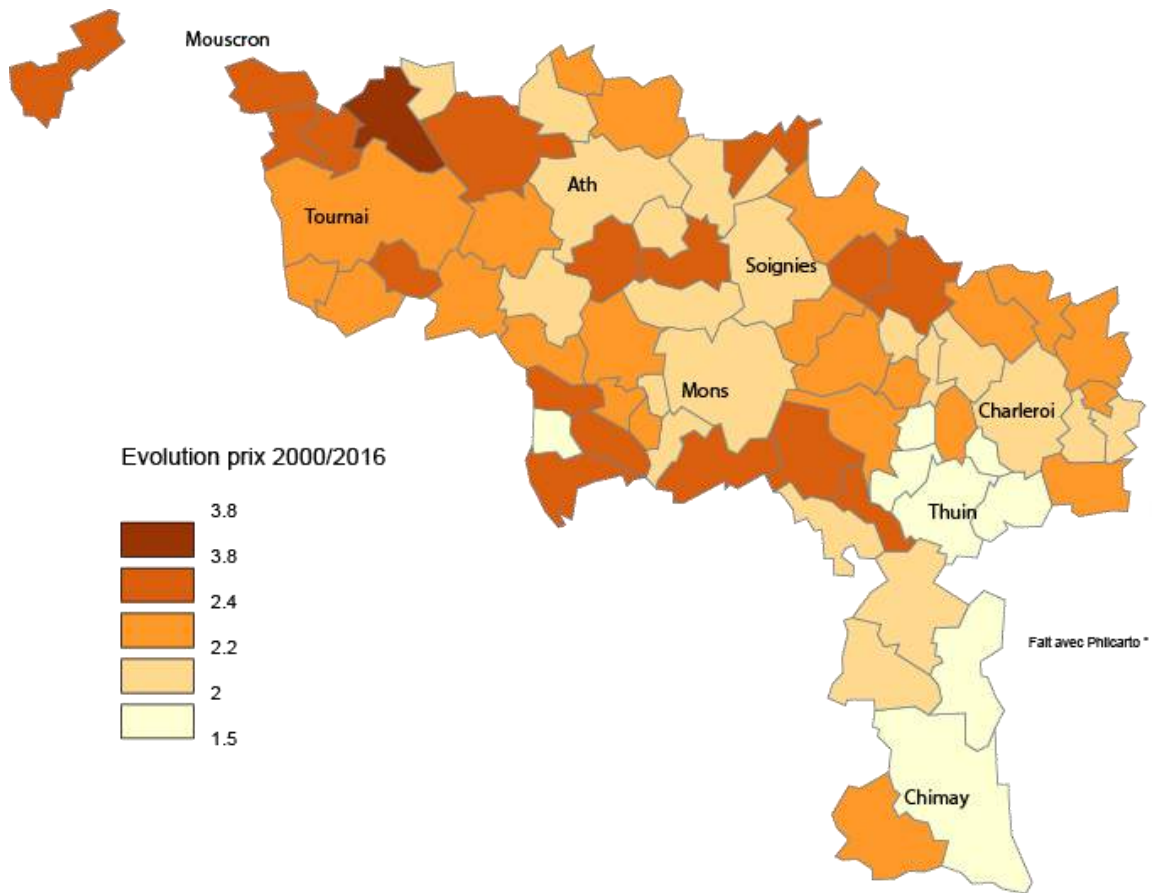
Données logement: prix de vente d'une maison ordinaire



Arrondissement	Prix(€) 2016	Prix(€) 2000
Ath	152.096	67.487
Charleroi	120.084	55.580
Mons	120.390	54.230
Mouscron	135.439	54.630
Soignies	144.830	63.006
Thuin	129.003	62.411
Tournai	151.103	64.328

Source : SPF Economie – Hainaut Stat

Données logement: Evolution du prix des maisons*



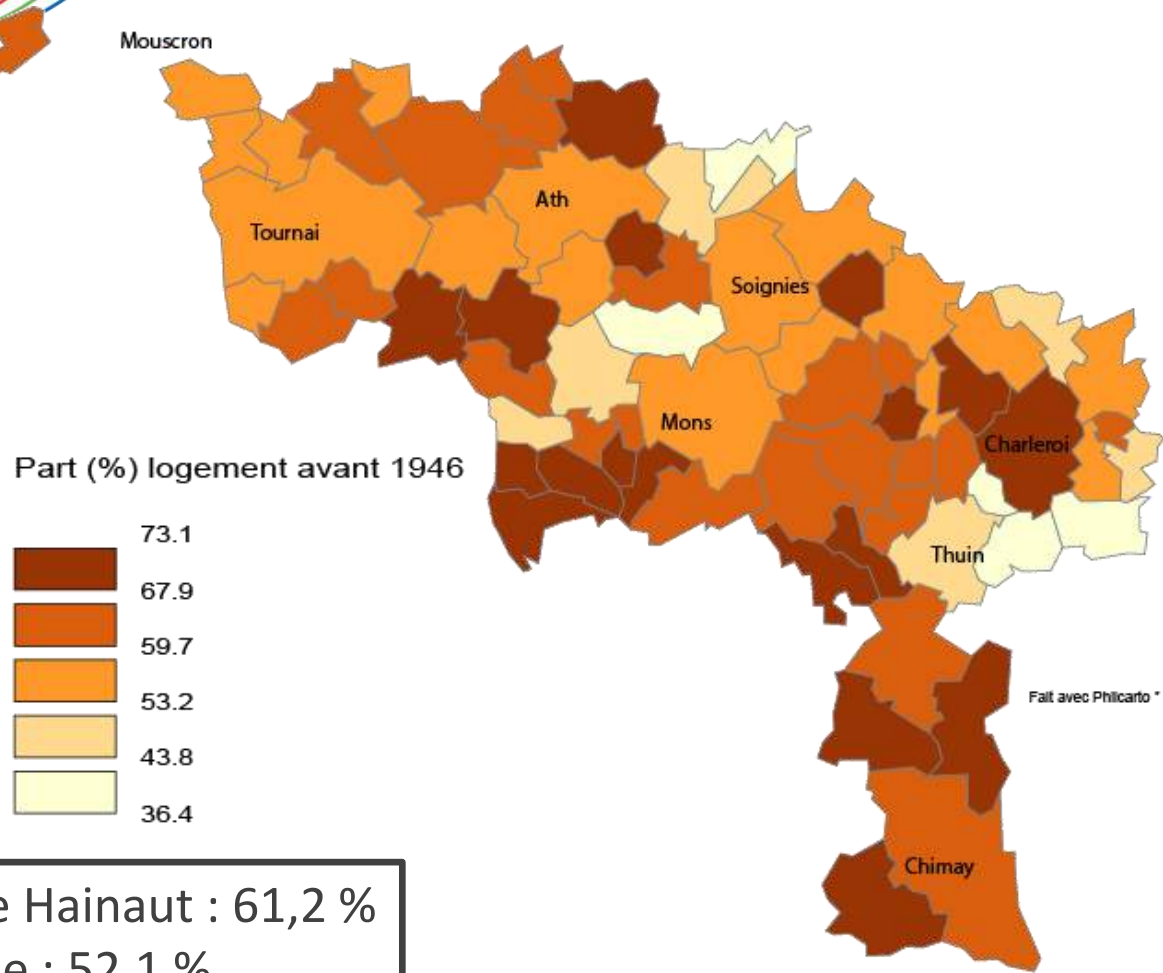
Prov. de Hainaut : 2,3
Wallonie : 2,3



*rapport entre les deux années considérées 2016/2000

Source : SPF Economie - Calculs OSH

Données logement: Vieillesse du parc immobilier

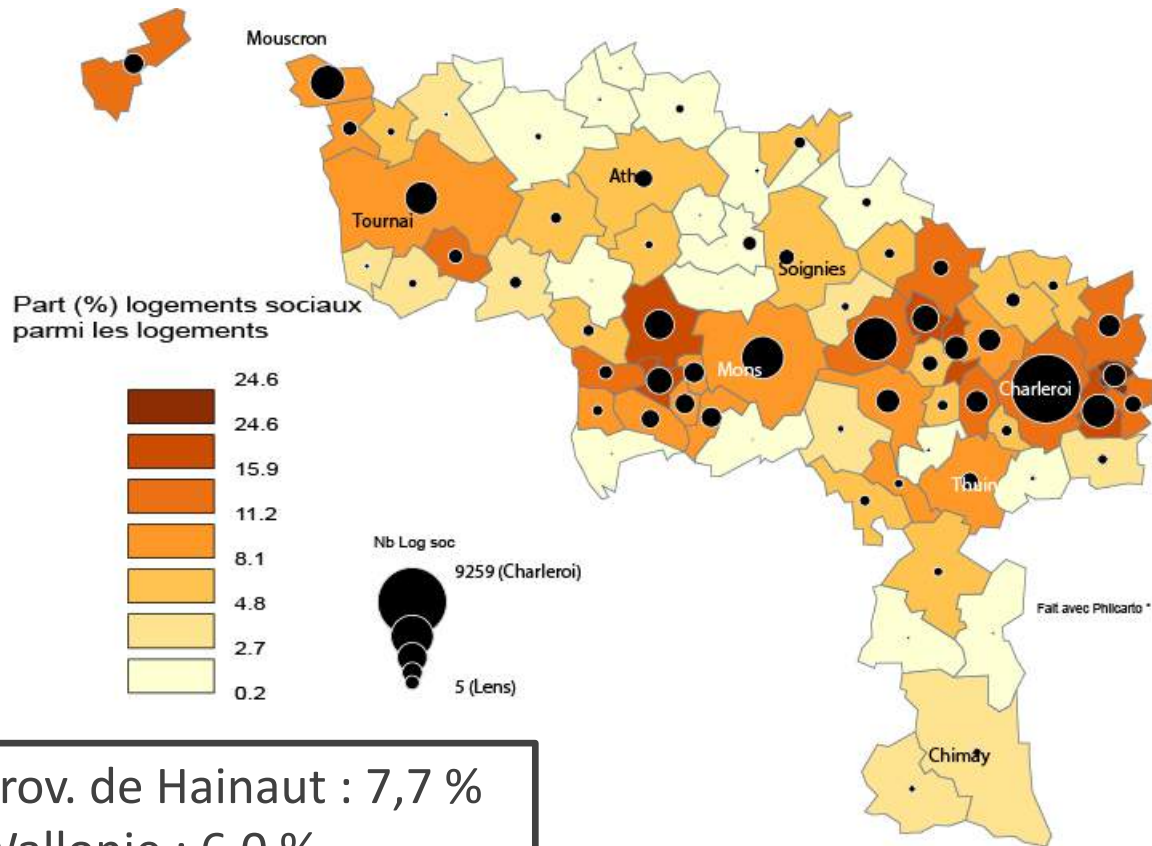


Prov. de Hainaut : 61,2 %
 Wallonie : 52,1 %



Source : SPF Economie - Calculs OSH

Données logement: Logements sociaux

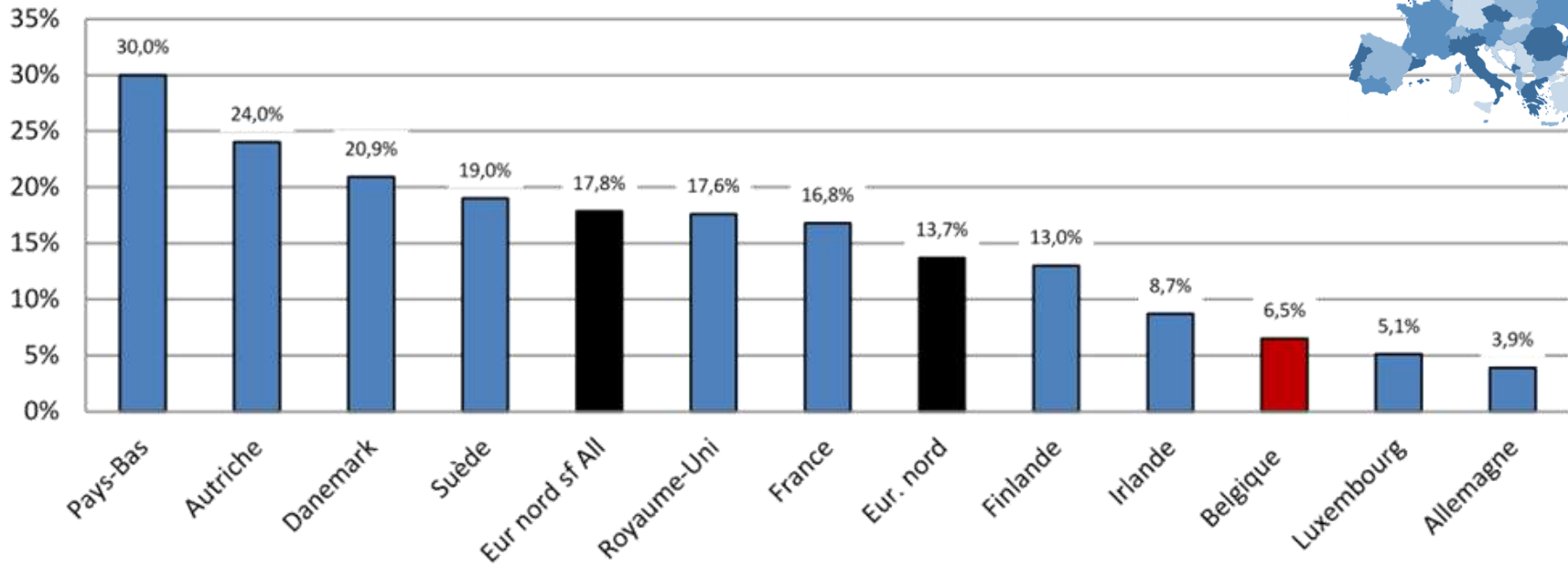


Prov. de Hainaut : 7,7 %
Wallonie : 6,0 %

Source : SWL- Calculs OSH

Données logement: Situation du logement social belge en Europe

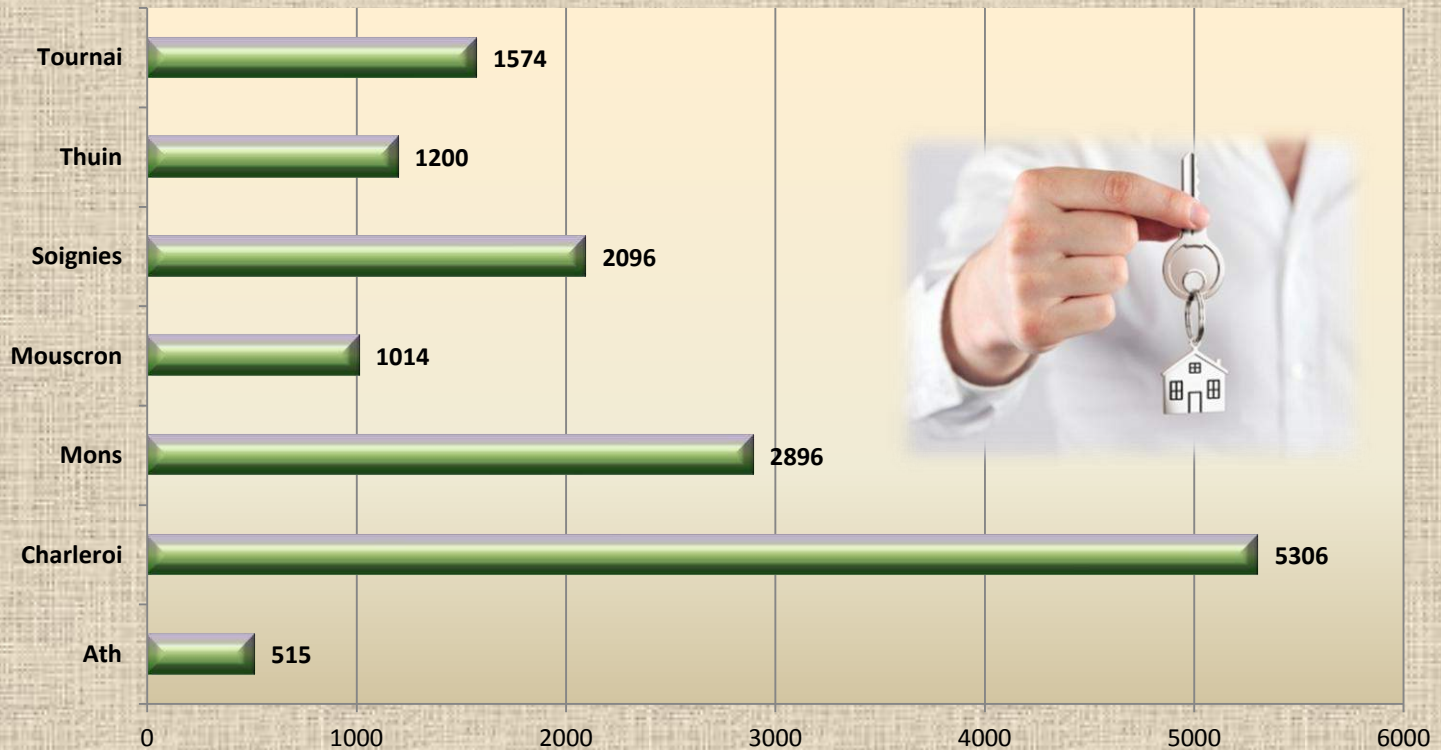
Proportion de logement social Europe du nord - 2015



Source : Fédération européenne du logement public, coopératif et social (Social Housing), « A State of Housing Map of Europe », page web (<http://www.housingeurope.eu/resource-1001/a-state-of-housing-map-of-europe>). Pour le Luxembourg, le taux est celui des locataires à prix réduits (« tenant reduced rent ») et celui du logement public (« public rent ») pour la Suède.

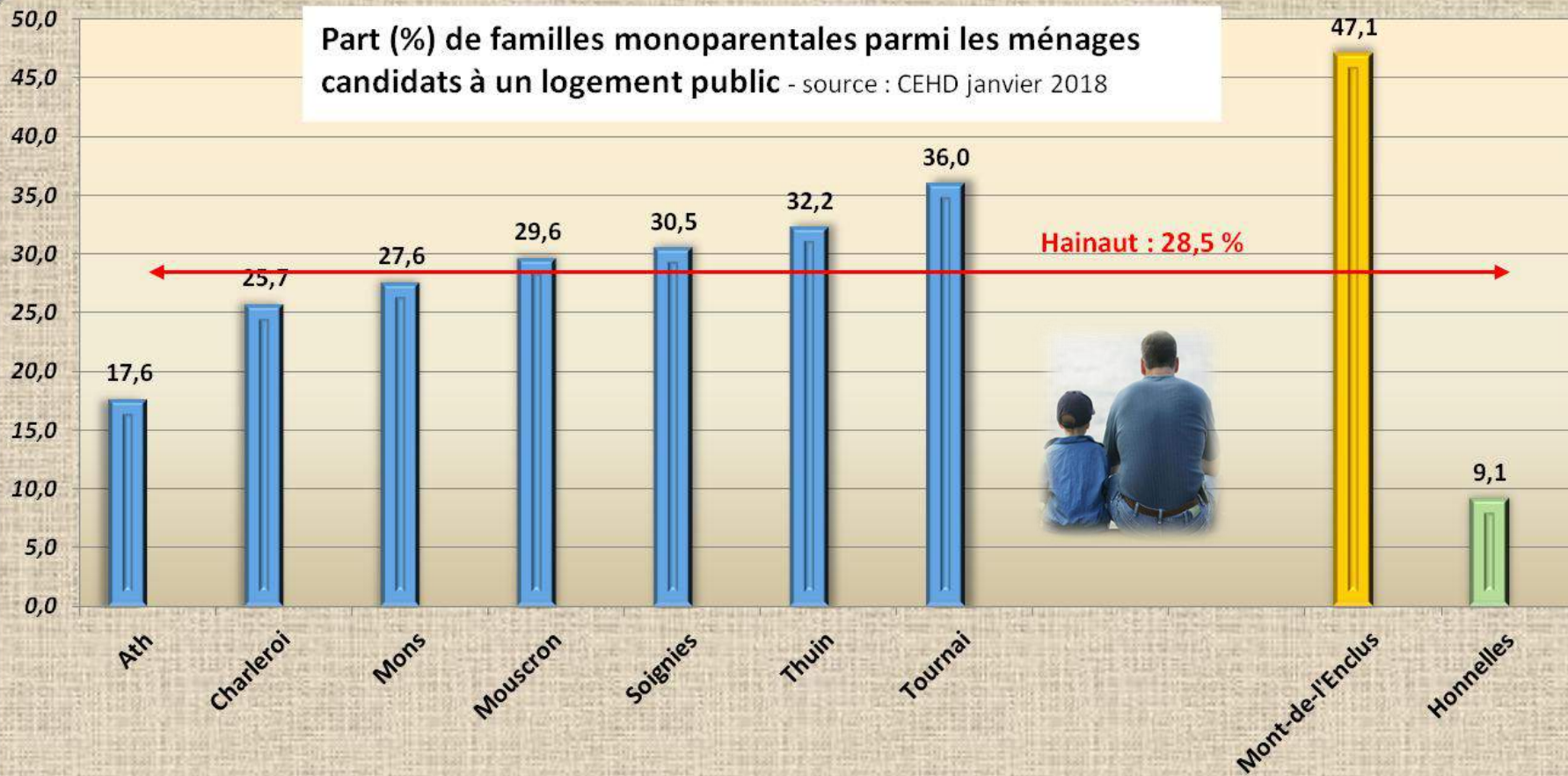
Données logement: Candidats à un logement public

Nombre de ménages candidats à un logement public dans l'arrondissement de leur 1er choix (janvier 2018) - source CEHD

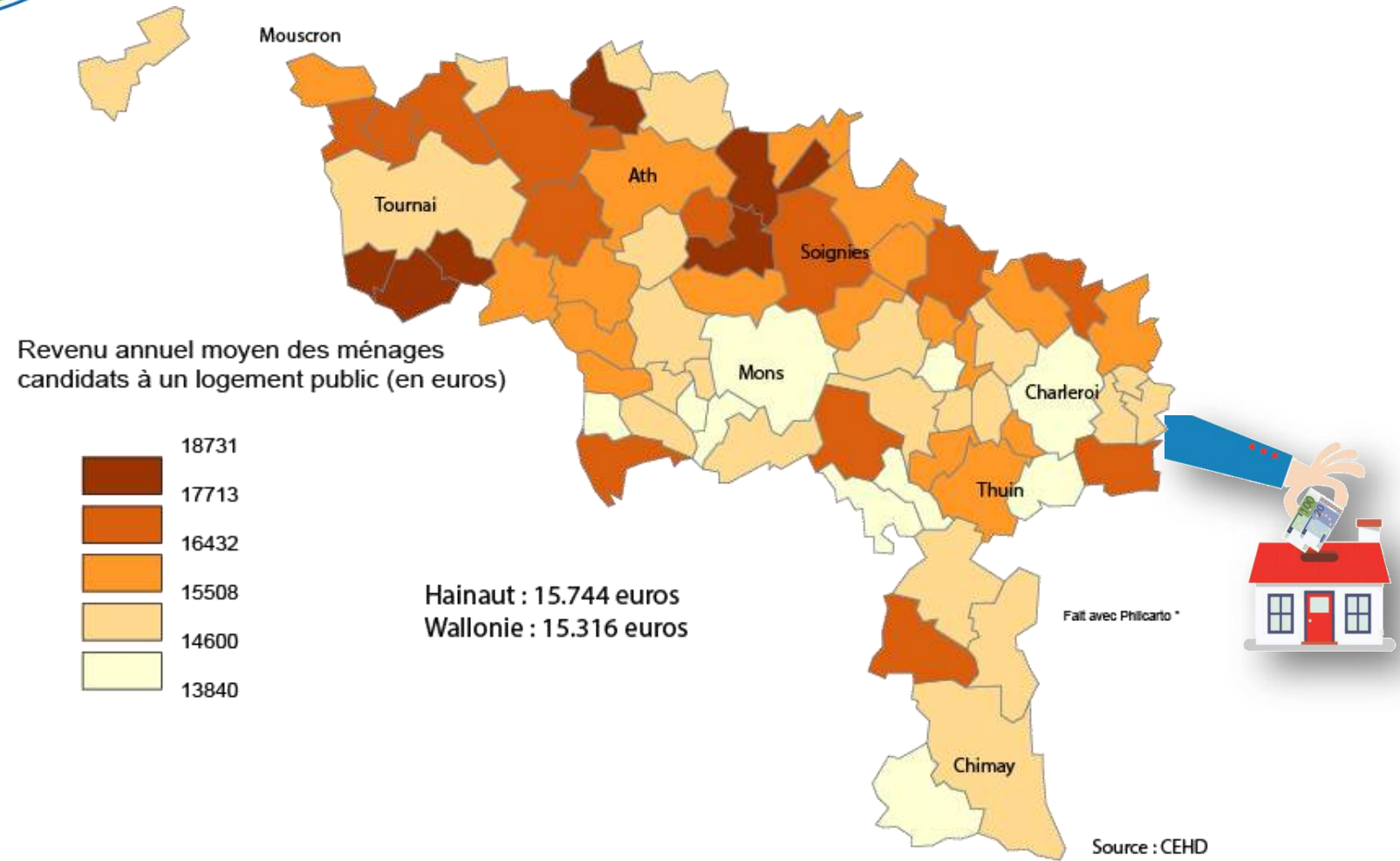


Données logement: Les monoparentaux candidats à un logement public

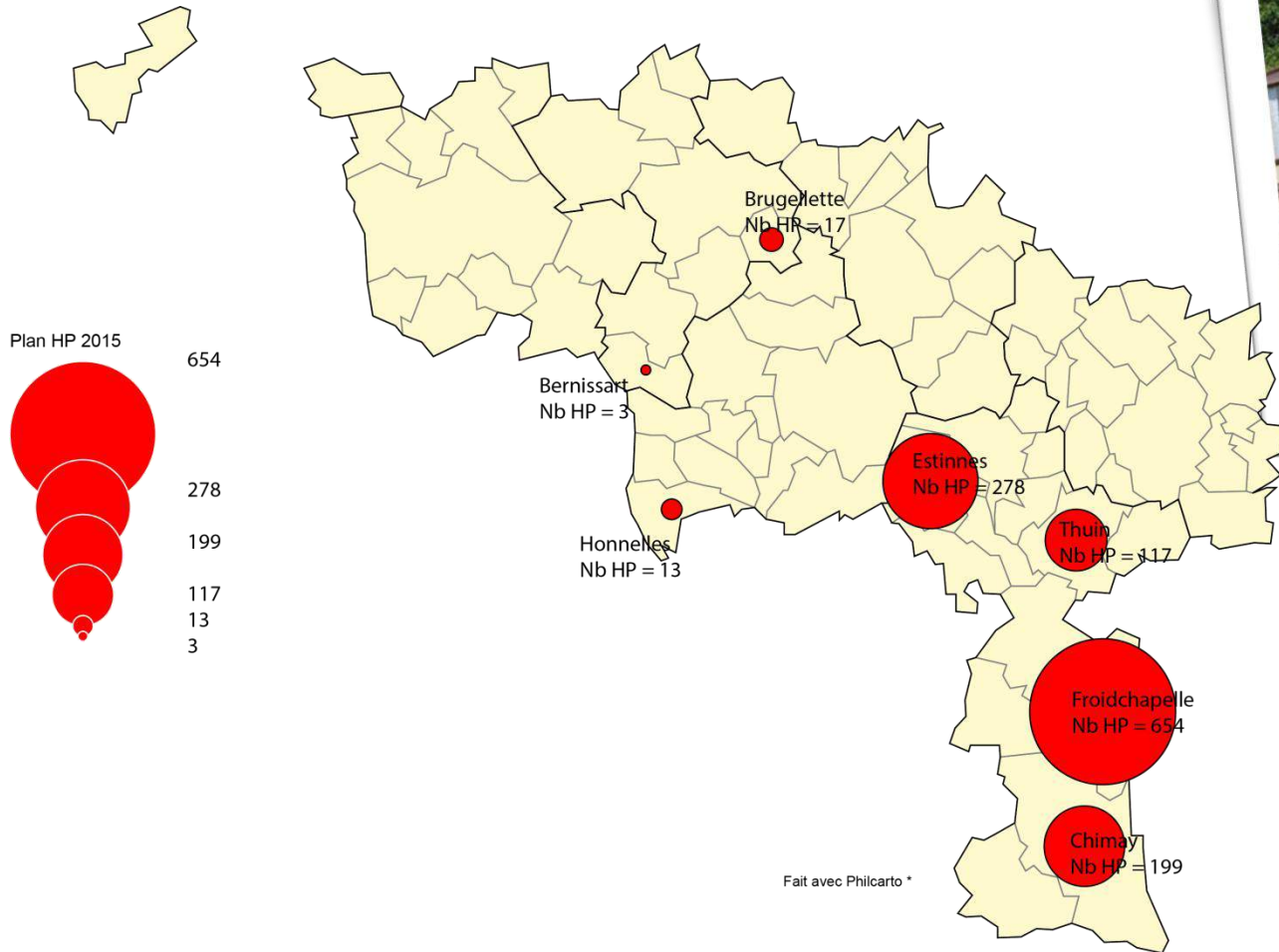
Part (%) de familles monoparentales parmi les ménages candidats à un logement public - source : CEHD janvier 2018



Données logement: Revenu moyen des candidats à un logement public



Données logement: Habitat Permanent



Source : Plan HP 2016 – Wallonie - DICS

Quelques ressources documentaires

Le Logement est une question de santé publique (Fondation Abbé Pierre 2016)

http://www.fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/content-files/files/1re_partie_-_le_logement_est_une_question_de_sante_publique_-_21e_rapport_2016.pdf

http://www.fondation-abbe-pierre.fr/documents/pdf/depliant_emploi-logement.pdf

Logement et santé : mesures sociales

<http://www.socialenergie.be/fr/logement/logement-et-sante/>

Service de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale – Le logement

<http://www.luttepauvrete.be/themelogement.htm>

Logement et santé mentale

http://www.cbcs.be/IMG/pdf/constats_des_difficultes_entre_les_secteurs_de_logement_et_sante_mentale_final.pdf?390/61dfb807830521e72518acbfc9034dbd673fd191

Société wallonne du logement

<https://www.swl.be/>

Fonds du logement wallon

<https://www.flw.be/>

Aides à l'acquisition d'un logement en Wallonie

http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_logement/aides/particuliers

Observatoire de la qualité de l'habitat, des loyers et du prix des logements

<http://www.cehd.be/le-cehd/projets/>

Informations sur le logement en Belgique

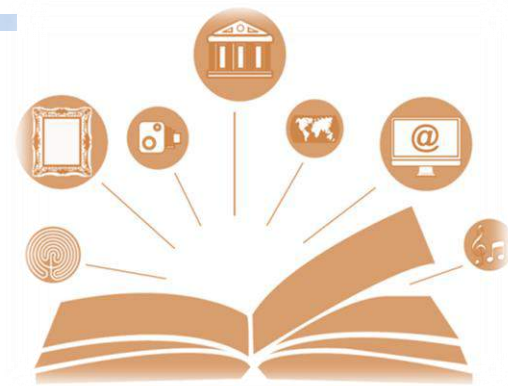
<https://www.belgium.be/fr/logement/>

Une vidéo sur les difficultés à trouver un logement pour les publics précarisés

<https://www.youtube.com/watch?v=mWhmXFBN1W0&feature=youtu.be>

Une vidéo sur la précarité énergétique

<https://www.youtube.com/watch?v=M0RR076xMJK>



Merci pour votre attention



ressources.sante@hainaut.be

Tél : 065 87 96 11

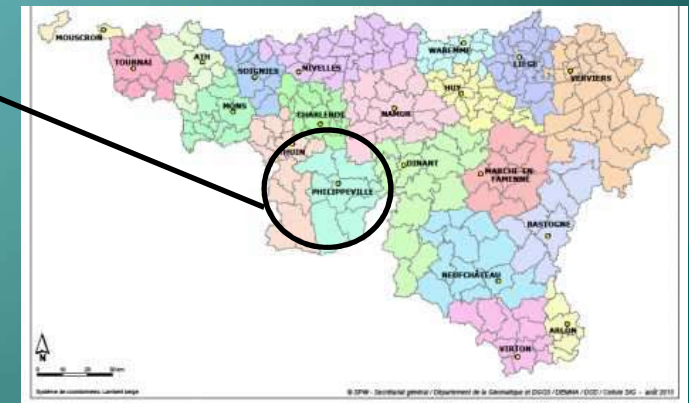
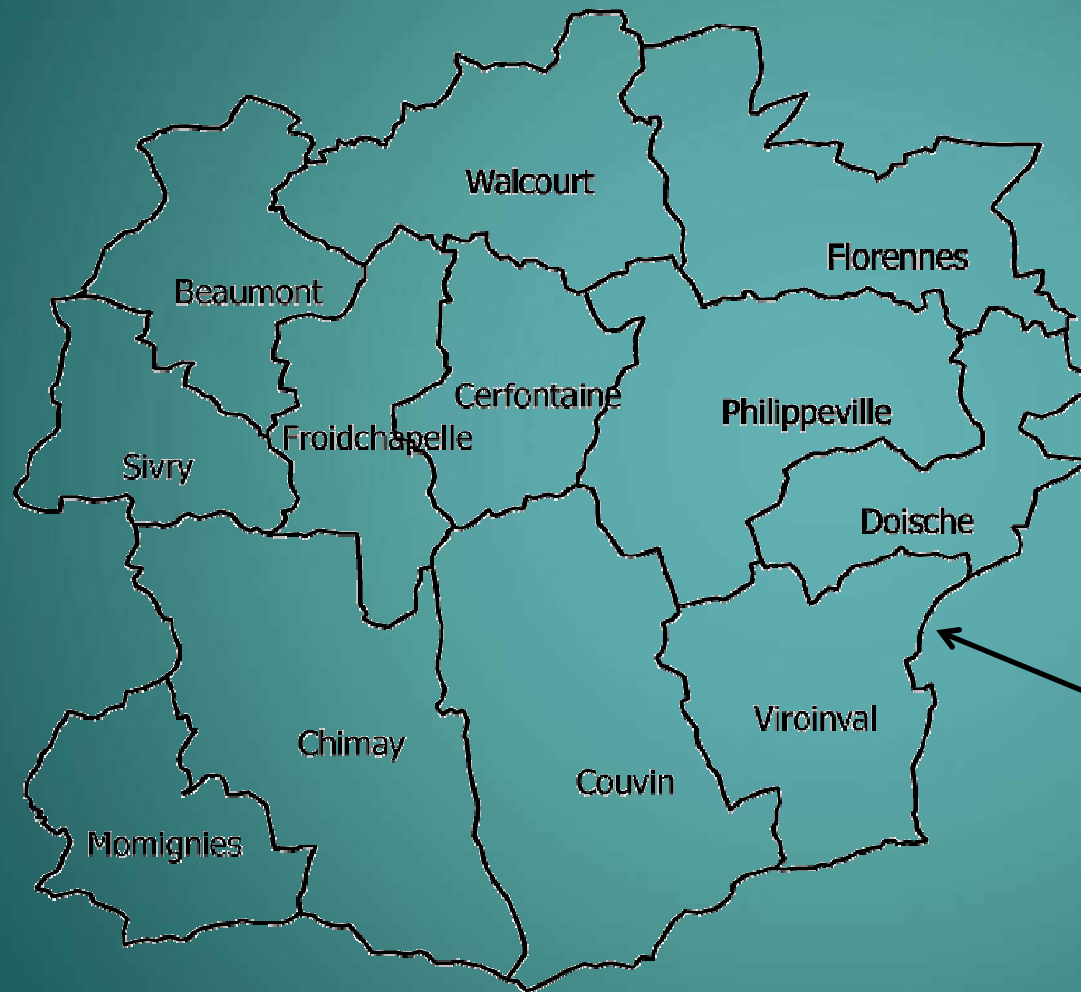
Plate forme intersectorielle du sud de l'Entre Sambre et Meuse : Une approche des questions de logement en milieu rural



Qui sommes nous ?

- ◆ Lieu de rencontres, d'échanges et d'initiatives
- ◆ Organisations/institutions issues de secteurs différents
- ◆ Objet : contribuer au développement du bien-être et de la qualité de vie des habitants du sud de l'Entre Sambre et Meuse, par une démarche intersectorielle, dans une perspective de cohésion sociale et de développement durable

Le territoire : sud de l'Entre Sambre et Meuse



Sud Esem : un territoire pertinent

- ◆ Constat venant des acteurs de différents secteurs : culturel, social, insertion socio-professionnelle, ...
- ◆ Présence de dispositifs couvrant cette zone en tout ou en partie : GECO, Miresem, Réseau assuétudes des Fagnes, interPCS, ...
- ◆ Constat lié à l'analyse des déplacements des personnes : bassin scolaire, bassin d'emploi, ...

Originalité : approche intersectorielle

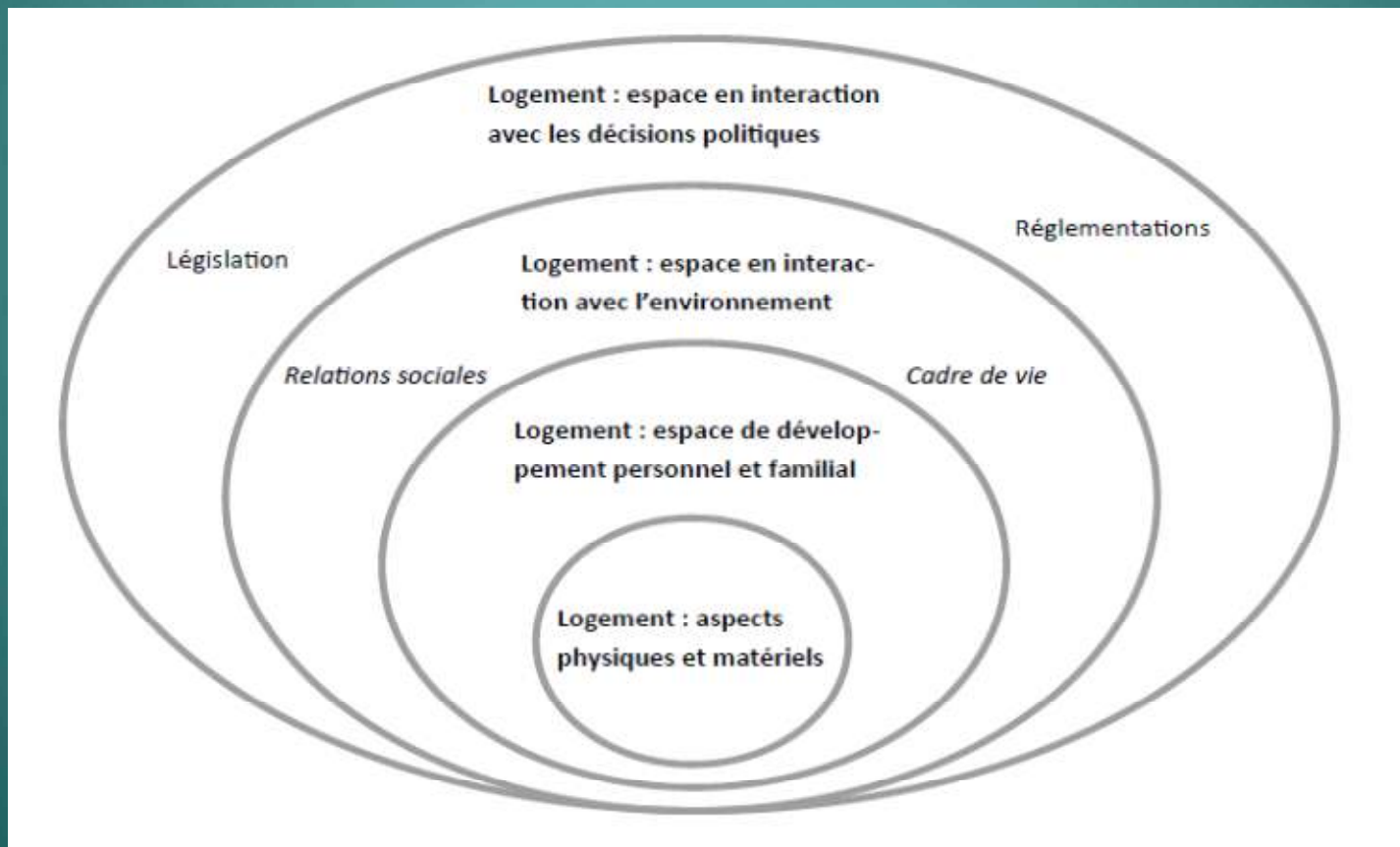
- ◆ Croiser des analyses issues de différents secteurs – intelligence territoriale
- ◆ Mutualiser les ressources – réaliser des économies d'échelle
- ◆ Initier des réflexions collectives et des actions cohérentes sur les déterminants de la santé : mobilité, insertion socioprofessionnelle et logement

Logement et bien-être

- ◆ Améliorer le logement est une ressource pour améliorer la qualité de vie des habitants :
 - Impact sur la santé physique et mentale
 - Procure un abri et de l'intimité
 - Favorise le bien-être
 - Permet de s'insérer dans un réseau de relations sociales et dans l'environnement dans lequel il se situe

Logement et bien-être

- ◆ Aspects confirmés par une enquête citoyenne



Origine de la demande

Précarisation et ruralité

- Lecture transversale de diagnostics locaux de différents secteurs (données qualitatives)
- Analyse de tableaux de bords (données quantitatives)
- Retours des acteurs locaux issus de différents secteurs
- Constat transversal : augmentation de la précarité

Historique de la dynamique

- Dynamique au départ de partenariats existants au sein de plusieurs communes (Florennes, Hastière, Philippeville)
- Partenariat avec la Plateforme intersectorielle du Sud Entre Sambre et Meuse
- Organisation d'un événement rassembleur: « Défis Logement. Enjeux et priorités sur les territoire du sud ESEM et Haute Meuse » (2015)

Historique de la dynamique

- Réunions de suivi
 - Identification des problématiques
 - Priorisation
 - Définition des objectifs et des actions
 - Composition des groupes : professionnels, citoyens et élus
 - Identification des porteurs de projets
- Lancement des groupes de travail :
 - Autonomie des groupes : fonctionnement, rythme, etc.
- Mise en commun:
 - Moment de communication sur l'état d'avancement des projets
 - Mutualisation des ressources

Groupes de travail : logement alternatif

◆ Objectifs :

- Identifier et lister des pistes de logements alternatifs
- Promouvoir des logements alternatifs
- Identifier les cadres légaux concernés

◆ Activités :

- Rencontres avec des organismes ressources et des initiatives de logements alternatifs

Groupes de travail : Habitat permanent

◆ Objectifs :

- Donner une autre image de l'habitat permanent
- Clarifier la législation
- Pérenniser et sécuriser l'habitat permanent comme une solution aux questions du logement

◆ Activités :

- Lobbying auprès des pouvoirs publics

Groupes de travail :

Accessibilité et communication

◆ Objectifs :

- Affiner et clarifier les questions d'accessibilité et de maintien au logement
- Communiquer les informations pertinentes

◆ Activités :

- Réalisation de supports d'information

Groupes de travail : comité de pilotage

◆ Objectifs :

- Coordonner la communication entre les groupes
- Organiser et soutenir la visibilité de la dynamique

◆ Activités :

- Préparation des rencontres plénières
- Organisation des événements « Défis logement »



Plate-forme Santé Précarité
Journée Logement
20 novembre 2018

La sélection des ressources



**Photolangage « Enfance et inégalités sociales »
De « Vivre ensemble »
(Disponible au CLPSCT)**

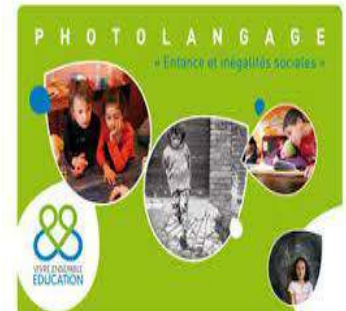
Favoriser la réflexion, l'expression et le débat sur un thème comme "Enfance et exclusions".

Ce photolangage, composé de 40 photos A5 couleur ou N/B, de par sa forme visuelle et l'expression orale qu'il suscite, est accessible à un large public.

Il est destiné à favoriser la réflexion, l'expression et le débat sur un thème comme " Enfance et exclusions ".

Public cible: Tout public, Enfants, Jeunes.

Date : 2018



« Il était une voix »

**De Culture et Santé
(Disponible au CLSPCT)**

Il était une voix est un projet BD qui s'adresse à toutes et tous. Il a pour vocation d'interroger notre modèle de société. Il présente en dessins les récits de femmes et d'hommes inscrits à un cours de français langue étrangère qui mettent en lumière des situations d'inégalité et d'injustice vécues dans leur quotidien ou dans celui de proches.

Ces inégalités s'expriment très concrètement dans tous les domaines de la vie et notamment dans l'emploi, les soins de santé, l'école et le logement ; les quatre thématiques que nous allons parcourir.

C'est en collectif que ces personnes se sont également penchées sur les solutions à apporter à ces situations, des solutions tantôt terre à terre, tantôt globales et politiques.

Public cible : Tout public

Date : 2016

En ligne : <http://www.cultures-sante.be/nos-outils/outils-education-permanente/item/398-il-etait-une-voix.html>



« Démocracy » De Portail Démocratie

En formant un parti politique et en construisant une ville ensemble, les participants s'initient à la réalité politique. Cette mise en situation permet à un groupe de collaborer autour d'un projet politique. Les participants expérimentent ainsi le fait que la concertation, l'argumentation et le consensus sont nécessaires dans une société démocratique. En même temps, le jeu les amène à s'intéresser au processus décisionnel démocratique et les rapproche de la réalité politique. Ce jeu est destiné à un groupe de 12 à 28 participants. Il dure de 80 à 150 minutes.

Public : à partir de 12 ans

Date : 2008



« Cartes et rêves »

De Cultures&Santé et Une Maison en plus asbl



Un outil issu d'un projet de la Commune de Forest, basé sur l'art plastique, il permet aux participants d'envisager leur territoire "autrement" et de s'interroger sur la manière de représenter les environs dans une œuvre artistique globale.

Au départ des représentations des lieux « vécus » débouchez sur un idéal environnemental, « rêvé ».

Public : Tout public/citoyen

Date : 2017

« La santé c'est aussi... »

De « Culture et Santé »

La santé est influencée – positivement ou négativement - par l'emploi, le logement, l'enseignement, les loisirs, les modes de vie, l'environnement... toutes ces dimensions de la vie quotidienne sont appelées "déterminants de la santé". L'outil "La santé c'est aussi" permet d'introduire la "santé" au sein d'une équipe, d'un groupe, sur une commune, dans une approche qui prend en compte ce qui influence la santé de chacun, dans son quotidien.

Public : Tout public

Date : 2012





« L'air de rien, changeons d'air » De l'ONE

Guide de sensibilisation et d'informations sur les pollutions intérieures.

A destination des milieux d'accueils de la petite enfance, les écoles, clubs de sports,

Public : Professionnels de milieux d'accueil

Date : 2014

« Guide d'évaluation : Qu'est-ce qu'un logement décent ? »

**Du Ministère de la transition écologique et solidaire et
du Ministère de la cohésion des territoires »**

Guide « Qu'est-ce qu'un logement décent ? » à l'attention des locataires et des propriétaires bailleurs, qui permet de faire un point sur la décence de son logement. Ce guide comporte une grille d'évaluation avec une liste non exhaustive de points à observer, au cours d'une visite en trois étapes :

- l'immeuble et l'accès au logement ;
- le logement dans sa globalité ;
- les différentes pièces du logement selon leur usage.

Public : Locataire/propriétaire

Date : 2018

En ligne : http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/IMG/pdf/guide_logement_decent_juillet_2018.pdf



« Habitat – Logement : accompagner les habitants à mieux vivre dans leur logement »

De CCAS et des Compagnons bâtisseurs

Le but de l'auto-réhabilitation accompagnée est d'aider les locataires et les propriétaires occupants à moindres revenus à améliorer, rénover ou adapter leur habitation, en s'adaptant à leurs besoins et dans une démarche participative, afin de favoriser l'amélioration du logement et du cadre de vie, d'aider les personnes en situation de précarité à s'approprier et mieux vivre leur logement, d'aider à la prévention des exclusions.

Public : Tout public

Date : 2015

En ligne : <https://www.unccas.org/habitat-logement-accompagner-les-habitants-a-mieux-vivre-dans-leur-logement#.W73OKbjWLCY>



« Guide pour mettre en place et animer un appartement pédagogique »
De Réseau des acteurs de la Pauvreté et de la Précarité énergétique dans le logement

Un appartement pédagogique est un outil ludique qui permet aux visiteurs de découvrir les bons gestes à adopter au quotidien dans leur lieu de vie, en passant par toutes les pièces du logement (cuisine, salon, salles d'eau, chambre) : entretien du logement, maîtrise des consommations d'eau et d'énergie, sensibilisation aux questions environnementales, gestion des déchets, santé et sécurité dans le logement, etc. sont autant de sujets abordés dans ces lieux de proximité et de sociabilité pour les habitants d'un quartier ou d'un territoire.

Public : Professionnels accompagnants

Date : 2016

En ligne : <https://www.precarite-energie.org/Guide-Mettre-en-place-et-animer-un.html>



« Prends tes quartiers »
De Cultures et Santé



Kit pédago-créatif pour (re)découvrir un territoire à travers l'écriture et des animations ludiques.

Cet outil a été créé dans le cadre du programme de cohésion sociale bruxellois 2016-2020, en partenariat avec l'asbl La Rue. Il est le fruit d'un projet axé sur la thématique du territoire qui a permis à des habitants de la commune de Molenbeek-Saint-Jean d'exprimer leurs visions et représentations du quartier et de la ville. Des créations et déambulations collectives, ont émergé 15 cartes de consignes d'écriture et d'exploration (comportant aussi des exemples de textes des participants). Citoyen curieux ou animateur de groupe, elles vous invitent à partir à la découverte d'un territoire de manière ludique et poétique.

Public : Tout public

Date : 2017

En ligne : <http://www.cultures-sante.be/nos-outils/outils-education-permanente/item/452-prends-tes-quartiers-un-outil-d-exploration-du-territoire-ludique-poetique.html>

« Dans ma ville... des pas qui comptent »
De FLANET Marie, SAINT Yves, HINCELIN
Luc

Les concepteurs de cet outil veulent, par le jeu, proposer un moyen de découvrir combien il est important aujourd'hui de parler "santé autrement". La santé est ici perçue comme une ressource de la vie quotidienne. Cet outil s'inscrit dans une démarche de promotion de la santé.

Public : Tout public

Date : 1995



« Energic à brac »
De Energie Info Wallonie



Fruit d'une collaboration entre l'asbl Empreintes, le Centre d'Appui SocialEnergie et le service d'appui Energie Info Wallonie, Energic' à brac s'adresse aux professionnels du secteur social, de l'éducation et de l'énergie et a pour objectif de mieux visualiser le chemin de l'énergie, de la source au lieu de consommation. Energic' à bra a été créé dans un but pédagogique et poursuit notamment les objectifs suivants : permettre de visualiser l'organisation du marché libéralisé du gaz et de l'électricité et l'ensemble de ses acteurs ; comprendre le rôle des différents acteurs dans le marché et aider le consommateur à savoir comment et à qui s'adresser.

Public : professionnels de l'énergie

Date : 2015

« Photolangage sur les sentiments d'insécurité et de sécurité »

De Cultures et Santé

Ce photo-expression permet aux participants de s'interroger et de prendre conscience des facteurs qui contribuent à leur sentiment d'insécurité ou au contraire, des facteurs qui contribuent à leur sentiment de sécurité dans un quartier. Ce photo-expression se compose d'une vingtaine de photos, réalisées par les participants d'un atelier photographique initié par Cultures&Santé autour de la thématique du quartier. Un manuel d'utilisation accompagne ces photos, l'animateur y trouvera des éléments de définition du sentiment d'insécurité ainsi que des pistes qui lui permettront de s'appuyer sur des leviers positifs afin que l'animation ne renforce pas ce sentiment d'insécurité chez les participants mais leur fournisse au contraire des moyens de s'en distancer.

Public : Tout public

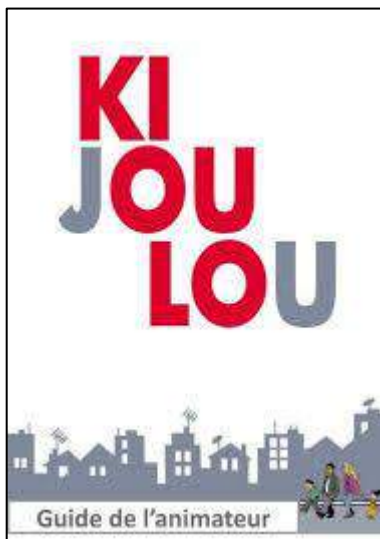
Date : 2009

En ligne : <http://www.cultures-sante.be/nos-outils/outils-education-permanente/item/27-photo-expression-sur-les-sentiments-dinsecurite-et-de-securite.html>



« Ki Jou Lou »

De Emmaüs Solidarité et Groupe Logement Français



Véritable jeu de société, Kijoulou permet de découvrir la vie de locataire tout en s'amusant. Un support d'animation et d'interaction aussi utile aux locataires qu'aux bailleurs et aux associations.

Reposant sur un concept proche de La Bonne Paye ou du Monopoly, Kijoulou focalise ses règles sur la connaissance du « chez soi ». Un univers qui se décline en une série d'étapes et de découvertes qui balisent le quotidien des locataires : assurer son habitation, payer les charges, équiper son logement, réagir à un accident domestique, faire des économies d'eau... Il s'agit tout bonnement d'une simulation.

Public : Tout public/ professionnels de l'insertion

Date : 2015

Bienvenue en Belgique – Logement - ASBL Lire et écrire



Cette mallette contient le livret de l'animateur, qui explique les démarches, et le matériel nécessaire à la réalisation des animations. « Logement » fait partie de la collection de mallettes pédagogiques *Bienvenue en Belgique*.

Ces mallettes fournissent aux animateurs des démarches structurées, accompagnées des supports nécessaires à la réalisation d'animations. Ces animations ont pour objectifs d'amener les **primoarrivants** – particulièrement les primo-arrivants analphabètes ou peu scolarisés – à découvrir leur nouveau lieu de vie, se débrouiller dans leur vie quotidienne, acquérir des connaissances élémentaires sur l'histoire de la Belgique, ses institutions et leur fonctionnement, ses caractéristiques socioéconomiques et culturelles, etc. Ces animations peuvent tout aussi adéquatement s'adresser à un **public d'origine belge**, ainsi qu'à des jeunes en formation, ou encore être utilisées dans le cadre d'une réflexion sur la société.

Public : Professionnels de l'insertion

Date : 2012

En ligne : <http://www.lire-et-ecrire.be/Logement>

Outil téléchargeable

Quel toit pour demain ?

Cahier pédagogique du projet – Asbl Question santé

Ce cahier pédagogique a été rédigé pour soutenir le projet « Quel toit pour demain ? » un outil internet informatif et intergénérationnel sur la problématique de l'habitat des seniors en Belgique. Il propose un cheminement aux aînés, aux membres des familles et aux professionnels. Il donne des clés de discussion pour alimenter la réflexion dans un climat de respect et de confiance.

Public : Tout public/ professionnels logement

Date : 2017

En ligne : http://queltoitpourdemain.be/wp-content/uploads/2017/02/qtpd_12x18_web.pdf



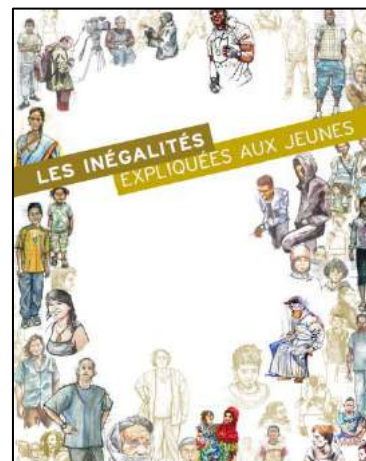
« Les inégalités expliquées aux jeunes » Observatoire des inégalités

Quelles inégalités observe-t-on à l'école ? Combien de personnes souffrent de la faim dans le monde ? Nos destins sont-ils tracés dès la naissance ? Qu'est-ce qu'une discrimination ? L'objectif de ce nouvel ouvrage est de dresser un panorama complet des inégalités, dans un langage accessible à tous.

De 9 à 99 ans.

Date : avril 2018

En ligne : <https://www.inegalites.fr/Les-inegalites-expliquees-aux-jeunes>



« Inégalités de santé et initiatives locales - Bonnes pratiques en Wallonie autour du logement » Fondation Roi Baudouin

En 2010, en partenariat avec l'Observatoire Wallon de la Santé, la Fondation a lancé en Wallonie un appel à projets qui vise à réduire les inégalités sociales de santé liées au logement. L'objectif : favoriser un habitat et des lieux de vie de qualité, en intervenant sur les facteurs de risque (humidité, pollution, stress, absence de réseau social, mauvaise hygiène de vie) comme sur les facteurs protecteurs (activité physique, liens sociaux, estime de soi...).

Date : 2012

En ligne : <https://www.kbs-frb.be/fr/Virtual-Library/2012/295167>

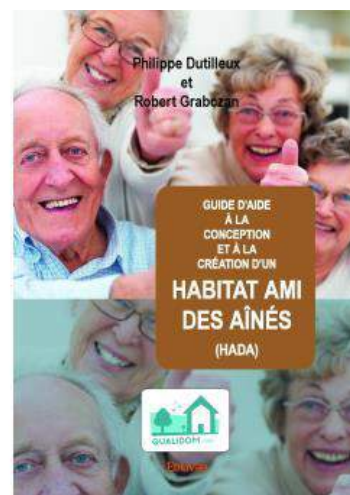
« Guide d'aide à la conception et à la création d'un Habitat Ami Des Aînés, HADA » Philippe Dutilleux et Robert Grabczan

Un Habitat Ami des Aînés est un ensemble de logements qui présente des caractéristiques architecturales et organisationnelles qui offrent la possibilité aux personnes vieillissantes de continuer à vivre chez elles le plus longtemps possible tout en maintenant et même en développant leurs liens sociaux, leur élan vital et leur plaisir de vivre.

Date : 2017

En ligne : Le guide peut être commandé ou téléchargé à l'adresse :

www.edilivre.com/doc/817027





**« Habitat et vieillissement Inventaire des formes de logements qui supportent l'interdépendance et l'autonomie des seniors »
a.s.b.l. QUALIDOM & UCL**

Quelles sont les formes de logement qui soutiennent l'élan vital des personnes lorsque leur dépendance augmente ? Comment s'orienter dans la recherche d'une forme de logement alternative à la maison de repos pour profiter au mieux de son 3ème âge ? Comment le logement peut-il encourager le lien social et l'entraide ? Pour répondre à ces questions une prospection internationale sur différentes formes de logement pour personnes âgées a été menée.

Date : 2015

En ligne : <https://www.qualidom.be/wp-content/themes/qualidom/files/habitat-et-vieillissement.pdf>

**« Guide santé à destination des acteurs de la filière de l'hébergement »
L'ARS Île-de-France**

Les travailleurs sociaux du secteur de l'hébergement sont confrontés aux problématiques de santé. Ils jouent un rôle important dans l'accès aux soins et le maintien d'un parcours de santé des personnes auprès desquelles ils interviennent.

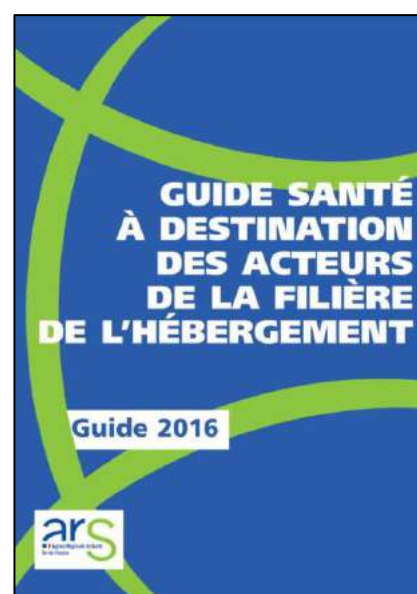
Ce guide est conçu afin de donner des repères sur les problèmes de santé les plus fréquemment rencontrés et des informations sur les ressources pouvant être mobilisées.

Il comporte 4 grandes parties :

- Les enjeux éthiques et déontologiques de l'accompagnement en santé
- La dimension santé dans l'évaluation sociale d'une personne et dans l'organisation de son parcours d'hébergement
- Approches thématiques de l'accompagnement santé
- Un annuaire des professionnels de santé

Date : 2016

En ligne : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/guide-sante-destination-des-acteurs-de-la-filiere-de-lhebergement>



**« Habitat des seniors
Vers des formules adaptées aux besoins de
chacun »
Les Échos du Logement**



La revue les Echos du Logement est éditée à l'initiative du département du Logement de la DGO 4 depuis 1992.

Elle se destine à traiter de tous les sujets en lien avec la politique du logement et l'habitat de façon générale (sur le plan social, politique, économique, technique, législatif).

La revue est distribuée gratuitement par voie d'abonnement aux professionnels du secteur, aux acteurs régionaux, locaux et associatifs, aux centres de recherche, aux universités, ainsi qu'aux représentants du monde politique.

Numéro 2-2016 Date : Avril 2016

En ligne :

http://lampspw.wallonie.be/dgo4/tinymce/apps/echo/s/views/documents/echos/echo2016_2.pdf

**« Bruxelles Santé L'aide aux sans-abris, un secteur
complexe et divers »
Question Santé asbl**

Le numéro 77 du trimestriel Bruxelles Santé vous propose :

- Un dossier consacré à l'aide aux sans-abris, secteur complexe, et au projet "Housing First" ;
- Un article vous présente la sortie d'un e-book "Promotion de la santé et web 2,0 Réflexions et bonnes pratiques" ;
- Le point par le CBPS sur le travail mené depuis plus d'un an par les structures de la promotion de la santé bruxelloises, dans le contexte des transferts de la FWB vers la Cocof ;
- Sa rubrique "Débats" qui, comme d'habitude, donne la parole aux groupes politiques démocratiques.

Date : mars 2015

En ligne :

<https://questionsante.org/assets/files/BS/bxlsante77.pdf>



« Guide pour les sans-abri » SPP Intégration Sociale



Pratique et concis, ce guide informatif est destiné aux personnes sans logement et à celles qui craignent de se retrouver à la rue. Si tel est votre cas, vous devez plus que jamais être au courant des droits que vous pouvez faire valoir pour envisager un meilleur avenir.

Le SPP Intégration sociale a élaboré ce guide en collaboration avec le Front commun des SDF. Les bénévoles actifs dans ce front connaissent très bien les difficultés que rencontrent les sans-abris.

Notre pays se concentre sur les sans-abris et sur la lutte contre la discrimination dans le domaine du logement. Les groupes les plus fragiles comme les mères isolées et les mineurs doivent faire l'objet d'une attention toute particulière.

Date : 2017

En ligne : https://www.mis.be/sites/default/files/documents/guide_pour_les_sans-abri.pdf

« Mental'idées n°21 : Ni abris, NiD habitat

La précarité du logement : du toit à l'errance »

Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale

Dans un monde mondialisé et une Europe libéralisée, quelle place occupent aujourd'hui les personnes sans abri ou les personnes avec un logement précaire ?

Au sommaire : Dossier : La précarité du logement : du toit à l'errance / Histoire de l'aide sociale en Belgique / Recherche-action Bruxelloise : Sans-abrisme et santé mentale / Habiter n'est pas avoir un logement / Le SMES-B : réflexion intersectorielle et dispositifs adaptés / L'accès au logement, l'accès aux soins : Quand des portes se ferment, les modèles Housing First tentent une nouvelle ouverture / Home Street Home / Les Relais Sociaux Wallons : Housing First, un nouvel outil de lutte contre le sans-abrisme et l'exclusion du logement ? / De l'inutilité de la répression de la mendicité, aspects historiques et juridiques / La régionalisation du bail d'habitation et du bonus logement : une (double) opportunité pour les plus précaires / Lutter contre les pauvres

Date : Novembre 2014

En ligne :

https://www.smes.be/IMG/pdf/mentalidees_21_web.pdf



**« Baromètre de la diversité Logement »
Centre Interfédéral pour l'égalité des chances**



Ce Baromètre tend à combler un manque de données statistiques et qualitatives relatives aux discriminations et à ses mécanismes afin d'outiller les acteurs sociaux en mettant à leur disposition des données objectives utiles et nécessaires à une analyse de leur secteur d'activité et de doter les responsables politiques d'un outil d'évaluation et d'orientation des politiques mises en œuvre.

Si nous voulons lutter plus efficacement contre les discriminations (individuelles et structurelles) et définir au mieux les politiques d'accompagnement nécessaires, ces nouveaux outils de connaissances sont, certes, insuffisants mais incontournables.

Date : 2014

En ligne :

[https://www.unia.be/files/Z_ARCHIEF/barometre de la diversite logement.pdf](https://www.unia.be/files/Z_ARCHIEF/barometre_de_la_diversite_logement.pdf)

**« Étude sur le thème des familles nombreuses en
Wallonie et l'accès au logement : état des lieux et
prospective - SYNTHÈSE »**

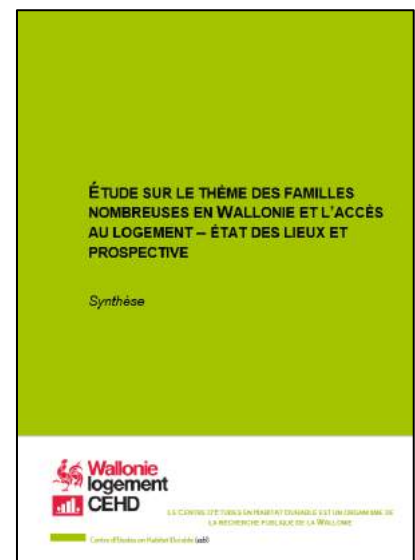
Centre d'Etudes en Habitat Durable asbl

L'étude a été commandée par le Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie (FLW) et a été réalisée par le Centre d'Etudes en Habitat Durable (CEHD) en 2017-2018. Cette recherche de grande ampleur et inédite en Wallonie a pour but de dresser un état des lieux de la démographie des familles nombreuses en Wallonie et la mise en lumière de leurs conditions actuelles et leurs besoins en matière de logement

Date : 2018

En ligne : http://cehd.be/media/1170/flw_synthese-cehd_finale.pdf

<http://cehd.be/publications/rapports-de-recherche>



« Les ménages candidats à un logement social » Centre d'Etudes en Habitat Durable asbl



Ce rapport a pour objectif de mieux connaître les ménages candidats à un logement public en 2017 ainsi que de mieux appréhender leurs préférences concernant leur logement (localisation, types de logements). Ce rapport comporte trois parties.

Les ménages candidats à un logement public
Description de la demande des candidats à un logement public

Les attributions, radiations et refus en 2016

Date : 2017

En ligne : <http://www.cehd.be/media/1120/rapport-cehd-candidatures-final-corrig%C3%A9-17-11-2017.pdf>

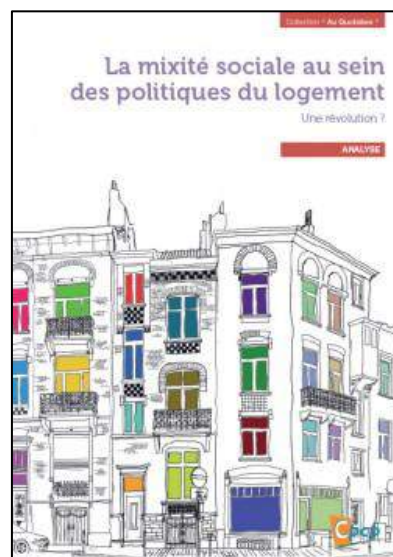
« La mixité sociale au sein des politiques du logement : une révolution ? Collection "Au Quotidien" » CPCP

« Mixité sociale ». L'expression est régulièrement mise en avant dans les politiques du logement. La mixité sociale serait une manière de diminuer les exclusions et de favoriser le vivre ensemble et la cohésion sociale. Concept controversé qui peut à la fois dire tout et son contraire, comment la mixité sociale se transpose-t-elle au sein des décisions politiques ? Quels en sont les avantages et les freins ?

Cette analyse tente d'apporter un regard critique sur un concept en vogue.

Date : décembre 2016

En ligne : <http://www.cpcp.be/etudes-et-prospectives/collection-au-quotidien/la-mixite-sociale-au-sein-des-politiques-du-logement-une-revolution>



« MÉMORANDUM LOGEMENT »

Service lutte contre la pauvreté

Le Service a rassemblé dans ce mémorandum les principales propositions relatives à l'amélioration de l'effectivité du droit à un logement décent consacré par l'article 23 de la Constitution. Ce mémorandum s'adresse essentiellement aux Régions ; certaines propositions s'adressent au Fédéral, tant que la loi sur les baux relève de sa compétence.

Date : décembre 2013

En ligne :

http://www.luttepauvrete.be/publications/memorandum%20logement_2013.pdf



« Les échos du logement N°123 - Quelle politique
communale du Logement »
Wallonie logement SPW

Vision régionale et enjeux communaux / Engagement
Logement / Habitat intergénérationnel / Groupes d'action
locale / Attractivité résidentielle / Habitat « alternatif »/
Division d'immeubles / CoDT + PPP / Cohabitation / ...

Date : juillet 2018

En ligne :

http://lampspw.wallonie.be/dgo4/tinymvc/apps/echos/views/documents/echos/176_revue_n123_def_web_rectif.pdf



« La discrimination au logement
Informations aux locataires, propriétaires et
professionnels du secteur »
Centre Interfédéral pour l'égalité des chances



Cette brochure se voulant accessible à tous, elle s'adresse tant aux propriétaires qu'aux (candidats) locataires et aux professionnels du secteur (agents immobiliers, travailleurs sociaux,...). Ses objectifs s'articulent autour de 3 axes :

- Donner un éclairage juridique en expliquant la loi
- Livrer une série de conseils pour éviter de discriminer ou désamorcer des réflexes discriminatoires
- Proposer un répertoire d'adresses utiles en Région bruxelloise et des principaux relais en Flandre et en Wallonie, pour les propriétaires ou les candidats locataires qui se poseraient des questions ou chercheraient une aide spécifique.

Date : Novembre 2015

En ligne : https://www.unia.be/files/Documenten/1057-ciec_brochure_logement-fr-as.pdf

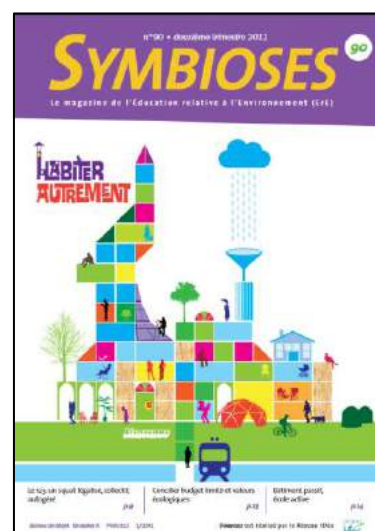
« Symbioses n°90 Habiter Autrement »
Symbioses ; Le magazine de l'éducation
relative à l'Environnement (ErE)

Habitat durable, habitat groupé ou habitat solidaire, habitat passif ou auto-bio-construit, habitat nomade ou habitat plume... Les adjectifs s'empilent comme les briques d'un logement qui se veut différent. Ils révèlent tous, en tout ou en partie, le triple enjeu du « chez soi » de demain : écologique, social, éducatif. Un dossier enrichi, comme toujours, d'expériences de terrain, de réflexions pédagogiques, de témoignages, d'outils, d'adresses et d'idées utiles pour aller plus loin.

Date : 2011

En ligne :

<https://www.symbioses.be/pdf/90/Sy-90-light.pdf>





**« La discrimination au logement, Comment l'éviter ? Informations pratiques »
Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme**

Cette brochure tente d'apporter un certain nombre d'éclairages aux questions qui préoccupent le propriétaire.

Elle s'articule autour de 3 axes :

- Les préoccupations du propriétaire ;
- Un éclairage juridique ;
- Une série de propositions et de recommandations.

Date : octobre 2008

En ligne :

http://www.brudoc.be/opac_css/doc_num.php?explnum_id=1133

« Moisissures ou humidité dans le logement »

Santé et Environnement

Cette brochure est éditée dans le cadre du projet Promotion de la Santé et de l'Environnement qui prend place dans le Volet social du Contrat de Quartier Tanneurs, dans les Marolles.

Ce projet a pour finalité d'améliorer le bien-être des habitants du quartier dans leur logement et leur environnement.

Différentes actions ont été menées, dont la création d'un kit d'animation " gestion de son logement ".

Ce kit comporte plusieurs brochures et divers matériels qui serviront lors de discussions avec un travailleur social. Celui-ci envisagera, avec vous, des astuces qui vous permettront de diminuer vos problèmes d'insalubrité et d'économiser de l'énergie.

Date : /

En ligne :

<http://www.socialenergie.be/wp-content/uploads/Brochure-Marolles-lutter-contre-humidit%C3%A9-1.pdf>





**« Les échos du logement N°121 – Logement et Santé :
des droits indissociables »
Wallonie logement SPW**

DPR 2017–2019 / Droit à la Santé / Pollutions intérieures
/ Précarité / Logement encadré novateur / Autonomie /
Hygiénisme / Mal-logement + Bail et permis d'urbanisme
/ Chiffres-clé du Logement wallon / ...

Date : Novembre 2017

En ligne :

http://lampspw.wallonie.be/dgo4/tinymvc/apps/echos/vies/documents/FlippingBook/Echos_121/

**« Habitat permanent : précarité ou choix de vie ? »
CPCP**

Depuis les années 70, suite aux crises successives – financières, économiques et sociales –, de plus en plus d'individus ont élu domicile dans ce que l'on nomme « l'habitat permanent ».

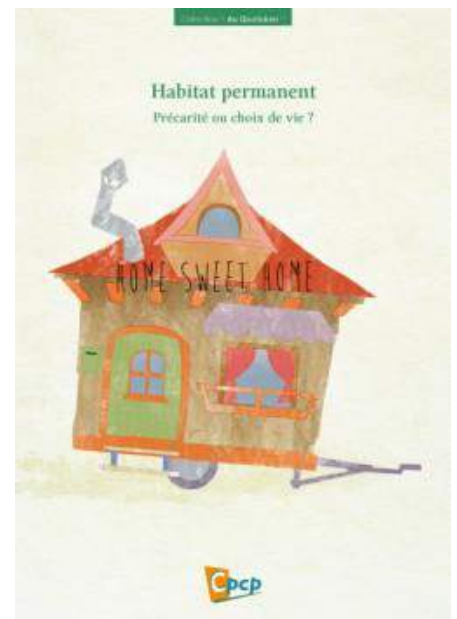
L'habitat permanent désigne « l'ensemble des équipements à vocation touristique qui sont utilisés par leurs occupants comme résidence principale ».

Les équipements à vocation touristique recouvrent diverses réalités : logements dans des parcs résidentiels, campings, domaines, villages de vacances, baraquements, etc.

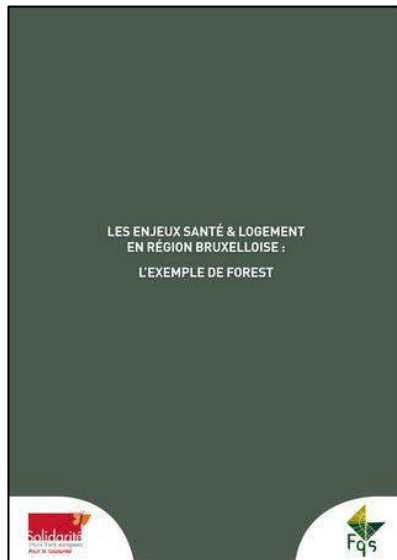
Face au manque criant de logements décentes et abordables, de nombreuses personnes se sont tournées vers des logements beaucoup plus accessibles notamment dans des zones dites « de loisirs ».

Date : Juillet 2013

En ligne : <http://www.cpcp.be/etudes-et-prospectives/collection-au-quotidien/habitat-permanent>



« Les enjeux santé & logement en Région bruxelloise : l'exemple de Forest » ASBL Pour la Solidarité



L'étude dévoile une photographie de la dynamique locale en matière de logement à Forest en regard de la dimension sanitaire, réalisée en 2011. Elle veut mettre en perspective la question du logement dans son rapport avec la santé des gens, à partir de la pratique et des observations faites par les travailleurs de terrain, débattues avec les habitants lors de divers forums locaux. En soulignant à quel point le logement a un impact fort sur l'état de la santé de la population et en particulier des personnes les plus précarisées, sur leur espérance de vie en bonne santé, il faut rappeler que les inégalités sociales et de santé restent très difficiles à résorber. Cette étude s'inscrit dans une volonté forte d'agir efficacement sur cette problématique complexe, bien au-delà même des seules frontières du territoire de la Commune de Forest. **Date : Septembre 2013**

En ligne : http://www.f-q-s.be/wp-content/uploads/2013/11/Etude_Sante%CC%81_Logement_e_n_Re%CC%81gion_bruxelloise.pdf

« ZOOM Le logement est une question de santé publique L'état du mal logement en France

Mal-logement et santé : me cercle vicieux.
Des prises en charge sociale et médicale qui s'ignorent.
Décloisonner les réponses.

Date : 2016

En ligne : http://www.fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/content-files/files/1re_partie_-_zoom_-_le_logement_est_une_question_de_sante_publicque_2le_rapport_2016.pdf



« Guide de l'énergie en trois pas... » SPP Intégration sociale



Le tarif social gaz électricité, le fonds social mazout, le fonds gaz électricité
“GUIDE DU” Brochure élaborée en collaboration avec le projet FSE experts du vécu en matière de pauvreté et d'exclusion sociale. Une édition du SPP Intégration sociale. Le SPP IS est un service public qui vise à assurer une existence décente.

Date : 2017

En ligne : https://www.mi-is.be/sites/default/files/documents/guide_de_lenergie.pdf

« Trouver son logement inclusif en Belgique »

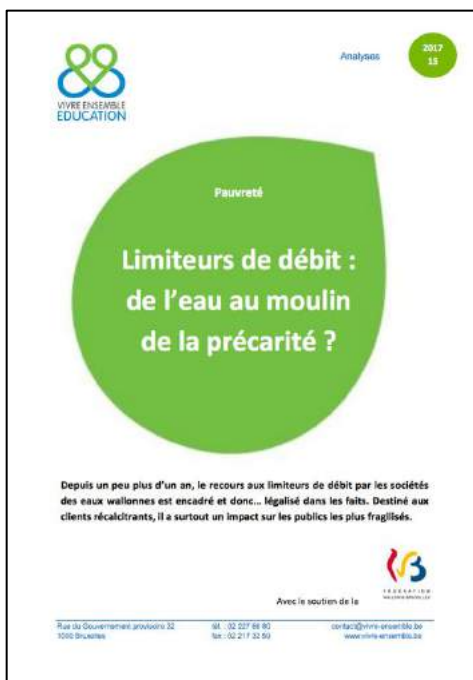
Fondation Roi Baudouin

Il y a de nombreux domaines où la participation pleine et entière des personnes avec un handicap constitue encore un défi. Le logement est l'un de ceux-ci, tant pour les personnes avec un handicap elles-mêmes que pour leur entourage et pour tout le secteur du handicap.

En effet, disposer d'un logement adapté, qui permette de préserver son autonomie, quel que soit son degré de dépendance, via le logement privé ou social, n'est pas une sinécure. En outre, les centres d'hébergement reconnus par les trois Régions voient leurs listes d'attente s'allonger, tant pour les adultes que pour les enfants polyhandicapés. En outre, les pouvoirs publics ne disposent pas pour l'instant de moyens suffisants pour pouvoir financer la majorité des nouvelles initiatives de logement.

Date : 2017

En ligne : https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Publications/2017/20170424_CF_D72



« Limiteurs de débit : de l'eau au moulin de la précarité ? » Vivre Ensemble

Depuis un peu plus d'un an, le recours aux limiteurs de débit par les sociétés des eaux wallonnes est encadré et donc... légalisé dans les faits. Destiné aux clients récalcitrants, il a surtout un impact sur les publics les plus fragilisés.

Date : /

En ligne : https://vivre-ensemble.be/IMG/pdf/2017-15_eau.pdf

« La précarité énergétique - Un cercle vicieux ? »
CPCP Centre Permanent
pour la Citoyenneté et la Participation

Même si elle a tendance à se stabiliser, la précarité énergétique est toujours bien présente chez nous. Face à cette situation de précarité énergétique, le citoyen est souvent démuné. Des solutions existent pourtant. Des actions mises en place par les associations citoyennes à celles des pouvoirs publics, en passant par les fournisseurs d'énergies, petit tour d'horizon des initiatives mises en place en Belgique et ailleurs pour lutter efficacement contre la précarité énergétique.

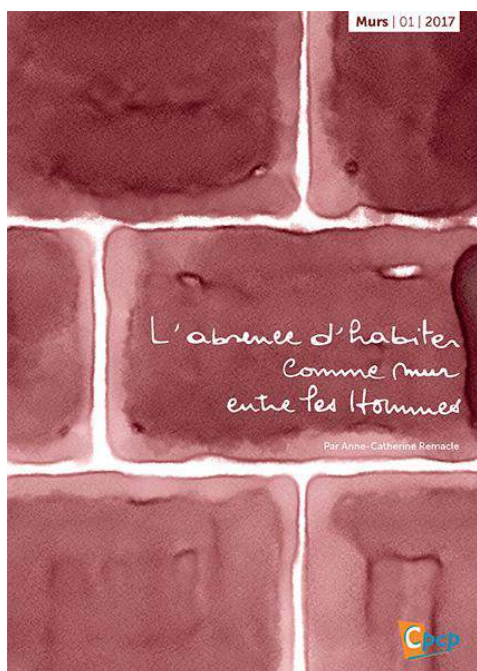
Date : 2018

En ligne :

<http://www.cpcp.be/medias/pdfs/publications/precarite-energetique.pdf>



« L'absence d'habiter comme mur entre les Hommes »
CPCP Centre Permanent
pour la Citoyenneté et la Participation



Il est des barrières invisibles aux yeux des hommes, mais pourtant réelles dans les faits. Le mur qui sépare les personnes sans-abri des autres personnes gravitant dans l'espace public est une réalité tangible. Ce qui différencie ces deux groupes d'individus est l'« habiter » : un groupe habite, l'autre pas. Habiter, c'est détenir un chez-soi où l'intimité et l'identité vont rencontrer la sécurité. Ces caractéristiques sont absentes du quotidien des personnes sans-abri. Ces deux existences vont se croiser sans se rencontrer au gré de l'espace public. Le mur est là, à nous de le dépasser !

Date : 2015

En ligne :

http://www.cpcp.be/medias/pdfs/publications/sans_abris_me.pdf

**« Parfums d'intérieur ou poisons d'intérieur ? Quels impacts sur notre santé ? »
CPCP Centre Permanent
pour la Citoyenneté et la Participation**

À en croire la publicité, un petit « pschitt » et hop, voilà votre intérieur débarrassé de toutes ses mauvaises odeurs et inondé de senteurs printanières. Ces mauvaises odeurs sont-elles réellement éliminées ou sont-elles simplement recouvertes d'une couche de fragrances agréables ? Quelle est la nature de ces produits, quels sont leurs composants ? Sont-ils totalement inoffensifs pour notre santé ? Les informations présentes sur les emballages sont-elles suffisantes pour répondre à toutes ces questions ? La réponse est non.

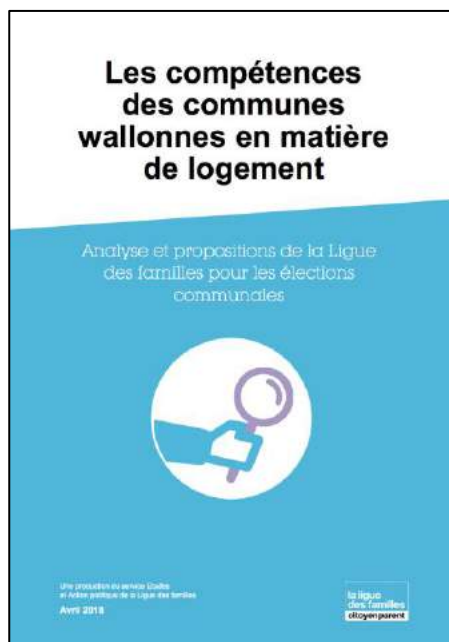
Cette publication vous explique pourquoi et vous permettra d'y voir plus clair. Mais rappelons que le meilleur moyen d'avoir un air intérieur sain est d'aérer régulièrement. Et pour une ambiance olfactive agréable, il existe de nombreux trucs et astuces faciles à mettre en œuvre.

Bref, ne vous laissez plus mener par le bout du nez !

Date : 2017

En ligne :

<http://www.cpcp.be/medias/pdfs/publications/analyse2017-20aq14dejong-desodorisants-04final.pdf>



**« Les compétences des communes Wallonnes en matière de logement »
Ligue des familles**

Une production du service Études et Action politique de la Ligue des familles
Analyse et propositions de la Ligue des familles pour les élections communales

Date : Avril 2018

En ligne :

<https://www.laligue.be/Files/media/492000/492334/fre/2018-04-20-les-competences-des-communes-wallonnes-en-matieres-de-logement.pdf>

« Formes alternatives de logement : au-delà des murs, l'habitat »

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale

Beaucoup de personnes rencontrent des problèmes dans le fait de pouvoir disposer d'un logement sain et abordable. En Belgique, la politique du logement est fortement axée sur l'accession à la propriété, qui est toutefois financièrement impossible pour de nombreux citoyens. Ils se tournent vers le marché locatif où ils sont confrontés à un manque de logements sociaux et à de longues listes d'attente pour en bénéficier, ainsi qu'à un manque de logements sains et abordables sur le marché privé.

Date : 2011

En ligne :

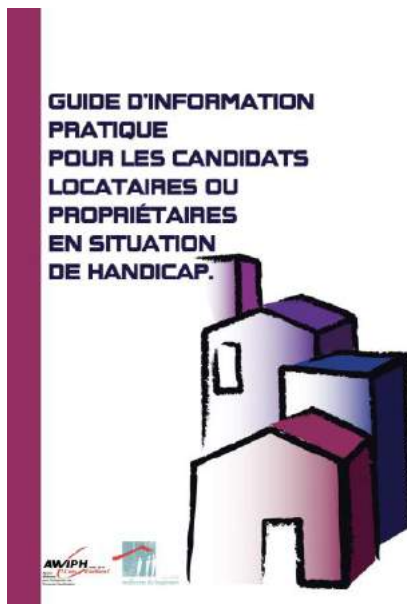
http://www.luttepauvrete.be/publications/rapport6/III_formesalternatives.pdf

<http://www.luttepauvrete.be/publications/rapport6/versionsintegrale.pdf>



« Guide d'information pratique pour les candidats locataires ou propriétaires en situation de handicap »

Aviq



Ce guide est destiné aux personnes en situation de handicap, aux familles et aux professionnels de l'accompagnement. Il n'entre pas dans le détail de toutes les aides disponibles mais donne un aperçu, des généralités et précise où trouver de plus amples informations.

Date : /

En ligne :

<https://www.aviq.be/handicap/pdf/documentation/publications/droit/logement.pdf>

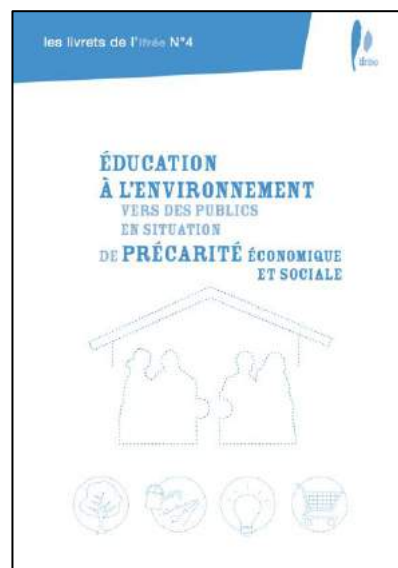
**« Les livrets de l'Ifrée N° 4 éducation à l'environnement vers des publics en situation de précarité économique et sociale »
IFREE**

L'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifrée) a pour objet de répondre aux enjeux environnementaux et du développement durable par l'éducation. Il contribue à l'acquisition progressive d'une culture globale sur ces questions par son action auprès des acteurs relais : salariés et bénévoles associatifs, élus et techniciens des collectivités locales, enseignants, autres agents des services de l'Etat et porteurs de projets.

Date : décembre 2012

En ligne :

<https://www.ifree.asso.fr/images/publications/livrets/pdf/livret-ifree-n4.pdf>



**« Un droit d'accès à l'énergie pour tous ! »
RWADE**



LE RWADE Objectif : o Défendre un droit d'accès durable à l'énergie pour tous Chaque citoyen belge devrait jouir d'un droit à une vie digne et à un logement décent – un bien pas comme les autres o Croiser les enjeux sociaux et environnementaux

Date : 2017

En ligne :

<http://www.rwade.be/upload/documents/Ecocom%202017.pdf>

**« Le compteur à budget, un outil d'exclusion sociale »
RWADE**

Le RWADE – Les objectifs

Défendre un droit d'accès durable à l'énergie pour tous
Chaque citoyen belge jouit d'un droit à une vie digne (Art 23 de la Constitution) ◇ se chauffer, s'éclairer, cuisiner, se connecter, etc.

Croiser les enjeux sociaux et environnementaux

Date : 2017

En ligne :

<http://www.rwade.be/upload/documents/Conseil%20des%20usagers.pdf>



Brochures

- « *Un logement sûr pour nos enfants* », Office Nationale de l'Enfance, 2016
- « *Renouvelons l'air ! Mode d'emploi* », Office Nationale de l'Enfance, 2011
- « *Changeons d'air. De l'air nouveau à la maison* », Office Nationale de l'Enfance, 2011
- « *Habiter un logement social* », Société Wallonne du Logement, 2014
- « *Pour réduire les pollutions intérieures dans votre logement* », Hainaut Vigilance Sanitaire, 2017
- « *SAMI/LPI, votre maison serait-elle à l'origine de vos problèmes de santé ?* », Association des Provinces Wallonnes
- « *Hygiène et salubrité des bâtiments* », Hainaut Vigilance Sanitaire
- « *Economisez de l'énergie au quotidien* », Société Wallonne du Logement, 2008
- « *L'entretien de votre logement* », Société Wallonne du Logement, 2013
- « *La location d'un logement public en Wallonie* », Société Wallonne du Logement
- « *Le CO un tueur en série* », Gouvernement Fédéral belge, 2004
- « *Les détecteurs de fumée* », Service Public de Wallonie, 2016
- « *Gare au tueur silencieux* », SPP Intégration Sociale, Service Public Fédéral, 2009
- « *Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé* », Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé, Villes Santé OMS, Elus Santé, 2013
- « *La santé et l'habitat. Fiche d'information* », 15 fiches thématiques, Espace Environnement, 2018
- « *Vivre dans un environnement intérieur sain : 10 conseils* », Bruxelles Environnement, 2015
- « *Bien utiliser l'eau : 10 conseils* », Bruxelles Environnement, 2015
- « *Mieux utiliser l'énergie : 100 conseils pour économiser, préserver votre santé et l'environnement* », Bruxelles Environnement, 2015
- « *Ma maison au quotidien : 100 conseils pour mieux vivre chez soi en respectant l'environnement* », Bruxelles Environnement, 2007
- « *101 idées fûtées pour faire des économies d'énergie chez soi* »
<https://energie.wallonie.be/servlet/Repository/101-idees-futees-pour-faire-des-economies-d'energie-dans-le-menage.PDF?IDR=2911>
- « *Changer d'ampoule Comment y voir plus clair? Précarité environnement*, 2018
http://www.precarite-environnement.be/wp-content/uploads/2018/10/empreintesasbl-ampoule_2018_web.pdf
- « *Fiche pratique: Déménagement – emménagement* » Centre d'Appui Social Énergie, Août 2014
http://www.socialenergie.be/wp-content/uploads/Fiche_pratique_demenagement_7-2.pdf

- « *Risque d'intoxication au CO, monoxyde de carbone Points d'attention à destination des travailleurs sociaux* » Centre d'Appui Social Énergie, Octobre 2017

http://www.socialenergie.be/wp-content/uploads/A5_Brochure_CO_Oct17.pdf

- « *Infos fiche santé - Bruxelles environnement Les problèmes d'humidité dans la maison* » Centre d'Appui Social Énergie, 2009

http://www.socialenergie.be/wp-content/uploads/IBGE_humidite_maison.pdf

- « *Infos fiche santé - Bruxelles environnement pourquoi aérer ou ventiler pour la santé* » Centre d'Appui Social Énergie, 2006

[http://www.socialenergie.be/wp-](http://www.socialenergie.be/wp-content/uploads/IF_Prof_Sante_VENTO1_Pourquoi_ventiler_ou_aerer_pour_la_sante_FR.pdf)

[content/uploads/IF_Prof_Sante_VENTO1_Pourquoi_ventiler_ou_aerer_pour_la_sante_FR.pdf](http://www.socialenergie.be/wp-content/uploads/IF_Prof_Sante_VENTO1_Pourquoi_ventiler_ou_aerer_pour_la_sante_FR.pdf)

Affiches

- « *Changeons d'air, des gestes simples à notre portée* », ONE, 2013

- « *Veillons à la qualité de l'air intérieur pour notre confort et notre santé* », ONE, 2013

Liens utiles

- <https://www.espace-environnement.be>
- <https://www.swl.be/>
- <https://environnement.brussels/logement>
- <https://www.energieinfowallonie.be/index.php/fr>
- <http://www.rwade.be/fr/publications>